



Conseil de Bassin

Séance du 4 décembre 2025



15 min

2^{ème} séance du Conseil de Bassin de Charleroi Métropole

INTRODUCTION

Ordre du jour

9h00 – 9h30	Ordre du jour, modalités pratiques, mot d'accueil Inventaire des projets communaux
9h30 – 11h05	Mobilité Collective & Partagée
11h05 – 11h20	<i>Pause</i>
11h20 – 11h45	Logistique & Marchandises
11h45 – 12h10	Trafic Routier
12h10 – 12h25	Conclusion & Points divers
<i>Repas sandwiches</i>	

Modalités pratiques



Mot d'accueil de :

Céline LUCAS

Directrice

Direction de la Planification de la Mobilité

Département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité

SPW Mobilité & Infrastructures

Tableau de bord de la mobilité 2025



🚗 La **voiture** reste incontournable : en 2025, près de 73 % des distances parcourues s'effectuent en voiture alors que la part attendue à l'horizon 2030 est de 60% ;

👤 Le **taux d'occupation des voitures** n'évolue pas : malgré les ambitions (1,8 occupant en moyenne en 2030), chaque voiture transporte aujourd'hui 1,35 occupant, un niveau identique à celui de 2017 ;

📖 La **demande de transport** ne faiblit pas : la mobilité des personnes continue de croître, avec 56 milliards de passagers/km parcourus en 2024 (+7,9 % par rapport à 2018 alors qu'une réduction est attendue d'ici à 2030).

⚡ L'**électrification** s'accélère mais reste encore trop marginale : en 2024, les véhicules 100% électriques ne représentaient que 1,6 % du parc automobile wallon, loin de l'objectif de 25 % fixé pour 2030.

🚚 Au niveau du **transport des marchandises** : la route reste le mode quasi exclusif (93,7 % des tonnes/kilomètres en 2024 contre 75% attendus en 2030).



15 min

Anne Timmermans

Coordinatrice, Charleroi Métropole

INVENTAIRE DES PROJETS COMMUNAUX



Synthèse des projets communaux

Conseil de Bassin de Charleroi Métropole

4 décembre 2025

Remise en contexte :

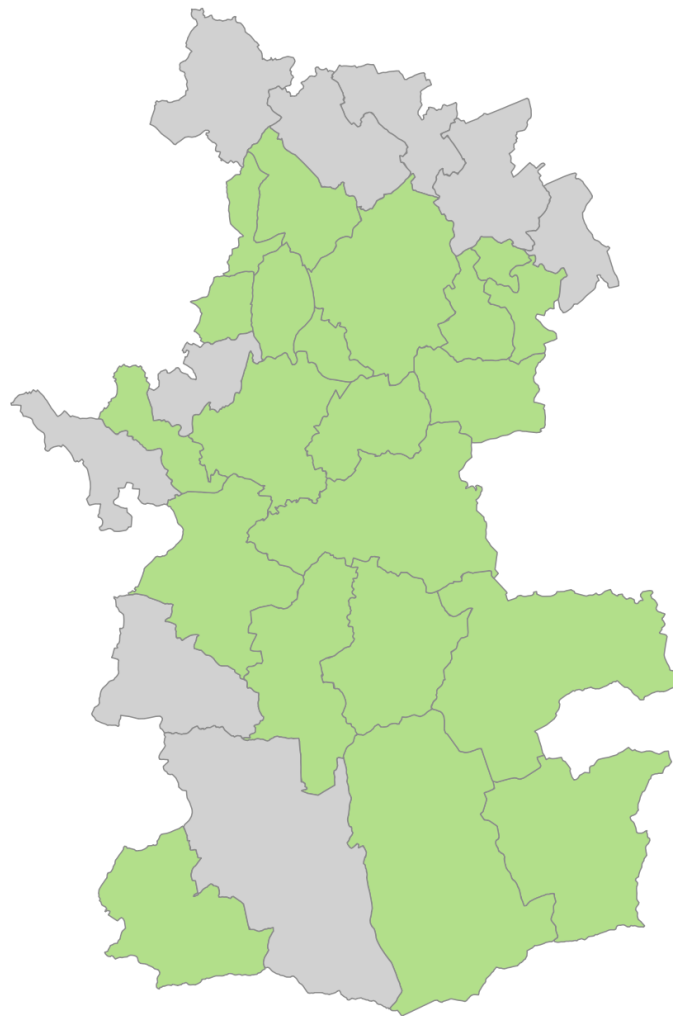
En suivi du dernier Conseil de Bassin :

- Etat des lieux des projets récents / en cours en lien avec le PMCM
- Principaux enjeux identifiés dans la mise en œuvre du plan d'actions du PMCM
- Thématiques et zones à travailler en supracommunalité

21 communes rencontrées

Entretiens conjoints :

- Élu en charge de la mobilité
- Conseiller en mobilité ou agent communal en charge de la mobilité





Mobilité active

- Aménagements de **liaisons cyclables ou cyclo-piétonnes** par les communes (complémentaires au réseau régional), via PIMACI notamment :

Aiseau-Presles, Cerfontaine, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi (Ring vélo), Courcelles, Couvin, Farciennes, Fontaine-l'Évêque, Froidchapelle, Ham-sur-Heure-Nalannes, Merbes-le-Château, Thuin, Walcourt...

- Placement d'**abris vélos** sécurisés (y compris avec bornes de recharge) : *Courcelles, Couvin, Fontaine-l'Évêque, Farciennes, Ham-sur-Heure-Nalannes, Momignies, Philippeville, Thuin, Viroinval*

- Finalisation du réseau des **points-nœuds vélo** : balisage des 10 communes de la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi en 2026
(via Province du Hainaut – Interreg XTravel Mobility)
- Réalisation d'un **schéma directeur cyclable supracommunal** Couvin, Viroinval et Philippeville (*partenariat Mobilesem - GAL Viroin-Hermeton*)
- Nombreux projets en attente du futur cadre budgétaire wallon
- Enjeu de la poursuite du développement du réseau régional, y compris RAVeL, en concertation avec les communes



Mobilité active

- Travail de recensement des **chemins et sentiers**, priorisation et valorisation / balisage des itinéraires piétons, à des stades de mise en œuvre variables :

Aiseau-Presles, Beaumont, Courcelles, Couvin, Farciennes, Froidchapelle, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Montigny-le-Tilleul, Philippeville

- (→ partenariats avec Tous à Pied, Parc National ESEM, Province du Hainaut...)

- Réseau des **points-nœuds pédestres** à l'étude
(via Province du Hainaut – Interreg Destination Terrils 2 et Henriette)

Mobilité collective



- Surtout identification des **enjeux, manquements au niveau desserte et correspondances** TEC et SNCB à optimiser par les communes (voir tableau de synthèse)
- **Rôle communal complémentaire** sur l'accessibilité des points d'arrêts du réseau TEC + mobipoles ; aménagement de l'espace public, amélioration des abribus...
- Incertitudes sur la réalisation des projets BHNS N53 et N5 et futurs redéploiements
- Constats de difficulté de coordination et de cohérence de l'offre pour les **communes à cheval sur 2 zones TEC** -> redécoupage sur base du bassin de mobilité à envisager?

- Enjeu de déploiement de **solutions TAD** pour compléter l'offre régulière et répondre aux besoins des populations plus fragilisées des **zones rurales**. Et en particulier : continuité du service FLEXITEC sur Viroinval?
- Rôle de la **Centrale Locale de Mobilité Mobilesem** – Call center et coordination TAD variable d'une commune à l'autre
- Enjeu de **promotion de l'offre** existante et de déploiement des points de vente et bornes pour l'achat/recharge des cartes MOBIB et titres de transport



Mobilité partagée

Charleroi :

- 4 stations Cambio présentes en centre-ville et 3 nouvelles stations en projet (6 nouveaux véhicules dans le centre-ville en 2026)
- 3 opérateurs de vélos et trottinettes partagées
- Déploiement de **voitures et vélos partagés** (partenariat communes / Mobilesem via Interreg CROSS4Mobility et GAL Viroin Hermeton) : *Momignies, Seloignes, Treignes, Nismes, Olloy, Couvin, Mariembourg, Philippeville*
- Intérêt de certaines communes (en réflexion), y compris pour l'usage du personnel communal : *Aiseau-Presles, Fontaine-l'Évêque, Ham-sur-Heure-Nalinnes*

- Promotion du covoiturage et de l'autopartage via l'**application Ecomobilis** : *Froidchapelle, Couvin, Beaumont, Philippeville, Viroinval et Chimay* (partenariat avec Mobilesem et le Parc National ESEM dans le cadre de l'AP Smart Région)
- Mise en place d'une **ligne de covoiturage** entre Charleville et Charleroi avec aménagement d'arrêts et parkings le long de la N5 : *Couvin, Philippeville, Walcourt, Gerpinnes* (Partenariat Mobilesem via Interreg CROSS4Mobility)
- Quelques projets de **parkings de covoiturage**, mais surtout portés par la région

Multimodalité



Charleroi – mobipoles :

- **Aménagés :**
 - Charleroi-central
 - Soleilmont (terminus M4)
 - Jumet Madeleine (terminus M3)
- **En projet / à l'étude :**
 - Entrée ouest (proximité future Zebrarena)
 - Aéropole/Aéroport
 - Entrée est (secteur des Viviers)
 - Couillet (rond-point N5)

Autres mobipoles :

- **Aménagés ou en cours :** gare de Châtelet, gare de Couvin, gare de Farciennes, Métro Fontaine, mobipoint Aquacentre Froidchapelle, Acoz (gare des bus), gare d'Ham-sur-Heure, Momignies, gare de Walcourt
- **En projet / à l'étude :** gare d'Aiseau, site Malterie à Anderlues, Beaumont, gare de Philippeville

Gestion du trafic routier



- Projets de **réorganisation de la circulation et du stationnement dans les centralités** (apaisement / sécurisation):

Beaumont, Charleroi intra-ring, Gosselies-centre, Châtelet, Farciennes, Gerpinnes, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Montigny-le-Tilleul, Philippeville, Thuin, Viroinval (Vierves)

- Acquisition de **capteurs Telraam** pour objectivation et analyse des flux et vitesses :
Beaumont, Chimay, Couvin, Froidchapelle, Philippeville, Viroinval (AP Smart Région – Mobility 2030) + Fontaine-l'Évêque, Ham-sur-Heure-Nalinnes
- Aménagement de **voiries à voie centrale** :
Couvin (route de Pesche), Gerpinnes (rue d'Hymiee)

- Enjeu de gestion du **trafic de transit des camions**: *Anderlues, Beaumont, Gerpinnes, Ham-sur-Heure, Merbes-le-Château, Walcourt*
- Enjeu de gestion du **stationnement des poids-lourds** : *Couvin (Micro-projet Interreg "Transsécure" entre Couvin et Rocroi : étude d'implantation d'une aire de repos pour les poids-lourds entre Charleville et Charleroi), Gerpinnes, Merbes-le-Château, Walcourt*
- Attentes de **sécurisation** de carrefours et réaménagements d'**entrées de ville** sur le réseau régional : *Aiseau (N922), Anderlues (N90), Beaumont (N53/N40), Cerfontaine (route des Barrages), Couvin (N5/N99), Farciennes (N568 et N970), Fontaine-l'Évêque (N582/N569), Gerpinnes (N574/N975 et N978/N975), Merbes-le-Château (N55/N562), Momignies*

Enjeux supracommunaux

Zones à travailler en supracommunalité

:

- N5 (entrée sud de Charleroi)
- N54
- Ecopole, Aéroport/aéropole
- Entrée ouest de Charleroi (Zebrarena, Porte ouest, Quartier du futur...)
- Entrée est de Charleroi (Viviers, FrunPark, Cora, N90, mobipole...)
- Lacs de l'Eau d'Heure, Centre de délasserment, Abbaye d'Aulne
- Mobilité transfrontalière

Thématiques à travailler en supracommunalité :

- Réseau cyclable supracommunal (incluant RAVeL et réseau régional)
- Mobilité partagée (déploiement de voitures et vélos partagés)
- Développement des services aux mobipoles
- Hiérarchisation du réseau routier
- Redéploiement des transports publics (TEC et SNCB)
- Inventaire et valorisation des chemins et sentiers (aspects méthodologiques, juridiques et continuité des itinéraires)
- Gestion de la mobilité des poids lourds (itinéraires et stationnement)
- Outils et règlements pour encadrer le développement de l'électrification des véhicules (bornes privées)
- Promotion et organisation du covoiturage
- Communication sur l'offre de mobilité



55 min

Marie Bauwelinckx

Politique de l'offre, SPW MI

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ AU TERRITOIRE

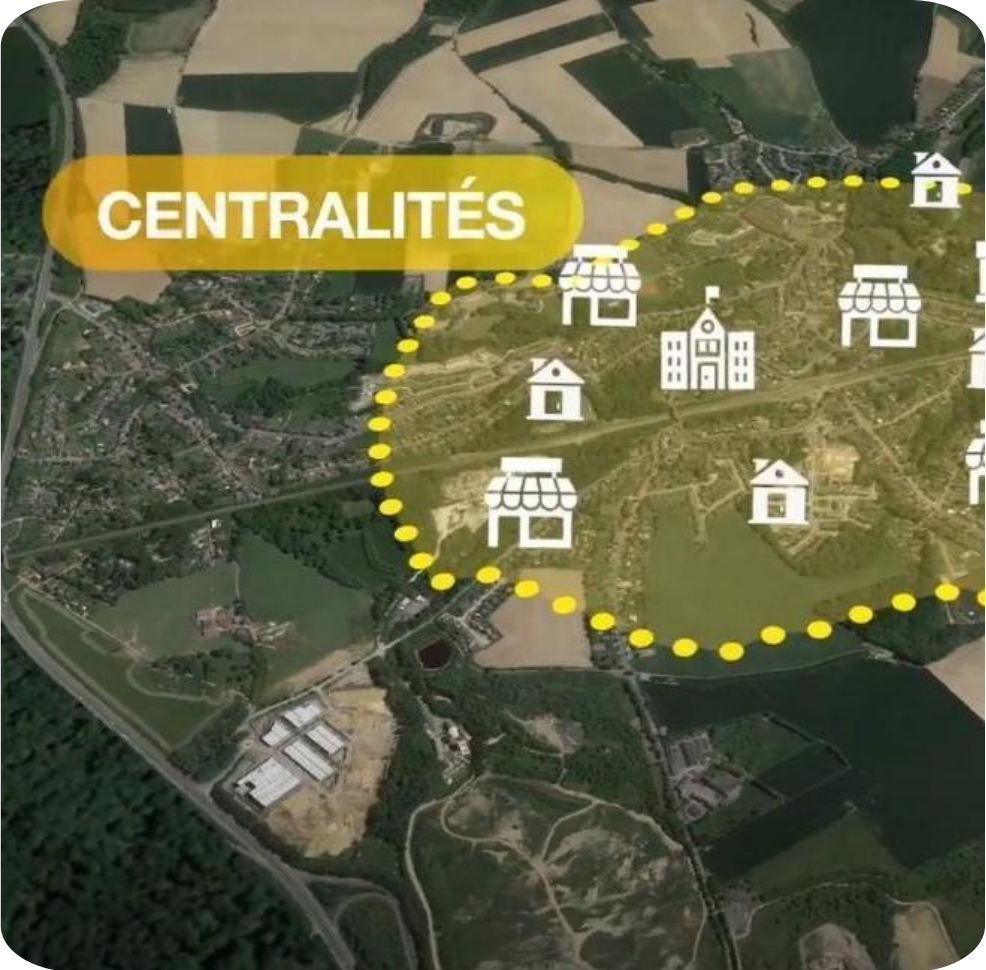
PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL STRUCTURANT DE MOBILITÉ COLLECTIVE

3. Politique d'accessibilité au territoire : projet de schéma structurant de transport collectif (bus, train, mobipôle)

SPW MI – Marie BAUWELINCKX, Justine MARNEFFE, Niels ANTOINE

Point pour avis de l'Organe

Politique d'accessibilité au territoire



CENTRALITÉS

Document d'orientation répondant à la vision politique : quels services doivent être accessibles, dans quelles conditions, de quelle manière, où ?

- **Optimisation spatiale** : connecter efficacement les centralités du territoire visées d'être densifiées (SDT)
- **Priorisation des projets** : guider la programmation des projets d'infrastructures et de services vers le réseau structurant connectant ces centralités, ajuster l'offre là où c'est nécessaire.

On ne se déplace pas pour rien

Réseau de transport public pour offrir l'accès à des services

Trois niveaux de services	Services retenus par niveau
Niveau 1	• Santé : hôpitaux généraux ou universitaires • Gouvernance : maisons de justice • Enseignement : établissements d'universités, de hautes écoles • Culture : cinémas avec au moins deux salles, centres culturels • Sport : piscines, grands centres sportifs comprenant une piste d'athlétisme attenante • Commerces : nœuds commerciaux de centre d'agglomérations principales • Mobilité : gares avec plus de 66 départs de trains par jour
Niveau 2	• Santé : polycliniques, maisons médicales • Gouvernance : maisons de justice de paix • Commerces : nœuds secondaires ou de petites villes • Mobilité : arrêts de bus de 68 départs et plus
Niveau 3	• Enseignement : établissements d'enseignement secondaire • Culture : cinémas d'une ou deux salles, bibliothèques • Sport : les salles de sport sans piste d'athlétisme attenante • Commerces : nœuds commerciaux de très petites villes

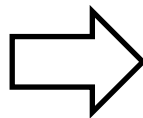


SCHÉMA STRUCTURANT TRANSPORT COLLECTIF – PRINCIPES DIRECTEURS

12/12/2025
20

Hiérarchiser l'offre

- Avec des coûts économiques et environnementaux plus maîtrisés (**chaque mode dans sa zone de pertinence** : complémentarité des modes et réduction des redondances)
- Pour accroître la **lisibilité** pour l'utilisateur
- Adapter l'offre au **potentiel de demande** de déplacement



Train IC/S/L



Tram



Métro léger



Busway



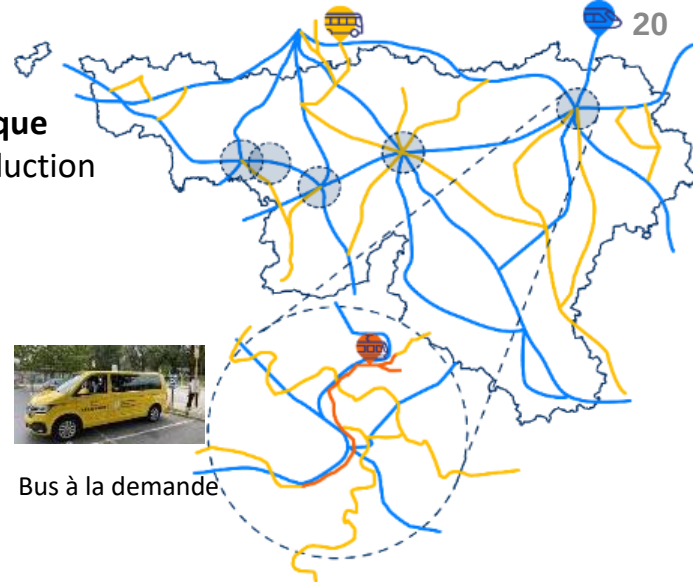
Bus express



Bus standard



Bus à la demande



→ Nécessité de faciliter la chaîne de déplacement et l'intermodalité

- Mobipôles 
- Correspondances horaires train - bus
- Solutions complémentaires (autopartage, covoiturage, transport à la demande) **où** et **quand** le transport collectif n'est pas pertinent
- Intégration tarifaire / MaaS



CONTENU

Le Schéma régional structurant de mobilité collective :

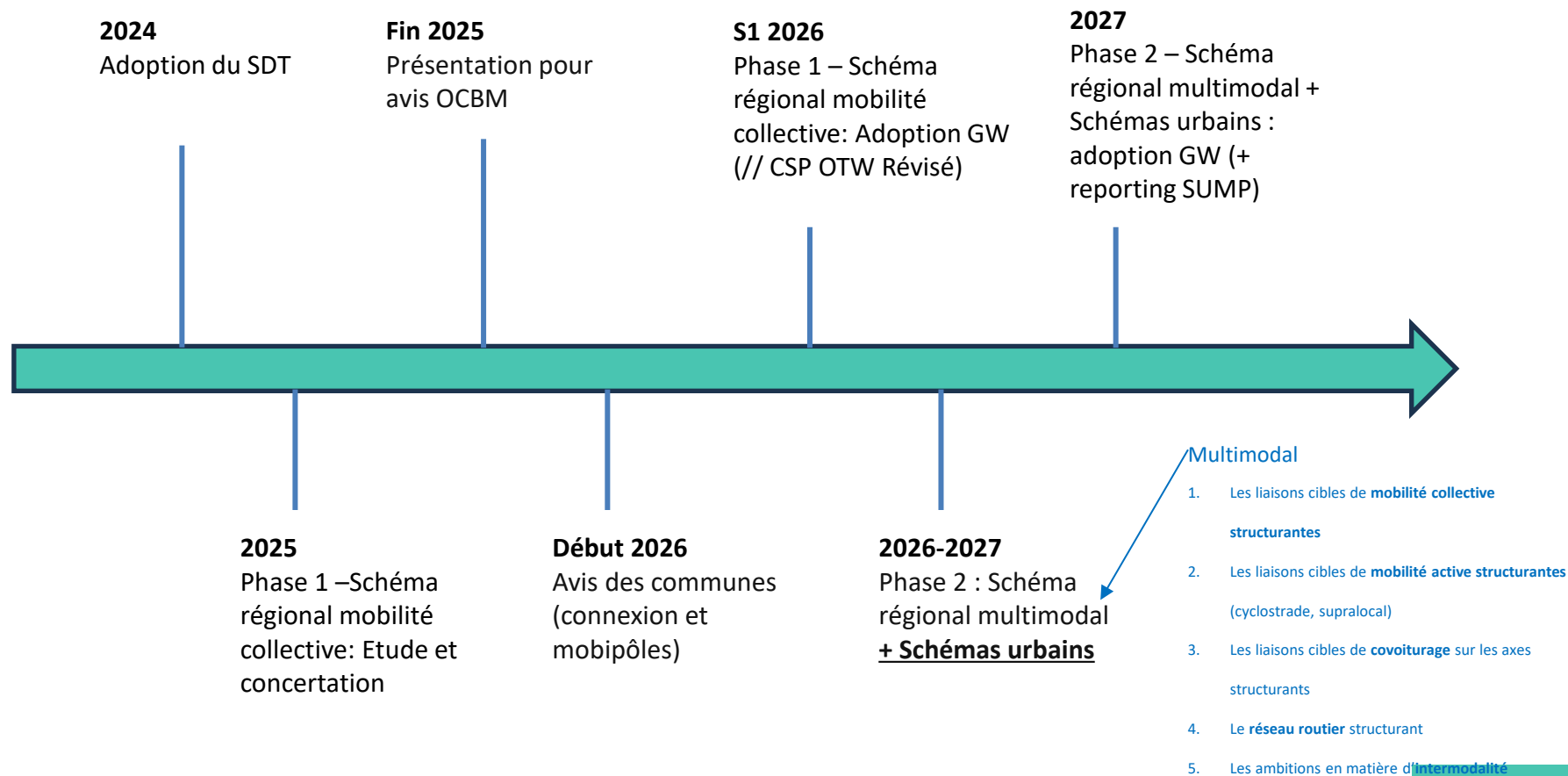
Définit:

- L'offre des **liaisons structurantes** interurbaines par bus (+/- 1/3 de l'offre TEC)
- Les principes de connexions des **centralités villageoises** et des **points d'intérêt** majeurs
- La **localisation des mobipôles**, lieu où des correspondances et/ou du rabattement local doivent s'organiser prioritairement.

Fixe des orientations régionales pour :

- L'offre **ferroviaire** fédérale ;
- Les relations **transrégionales** et transfrontalières de transport public.





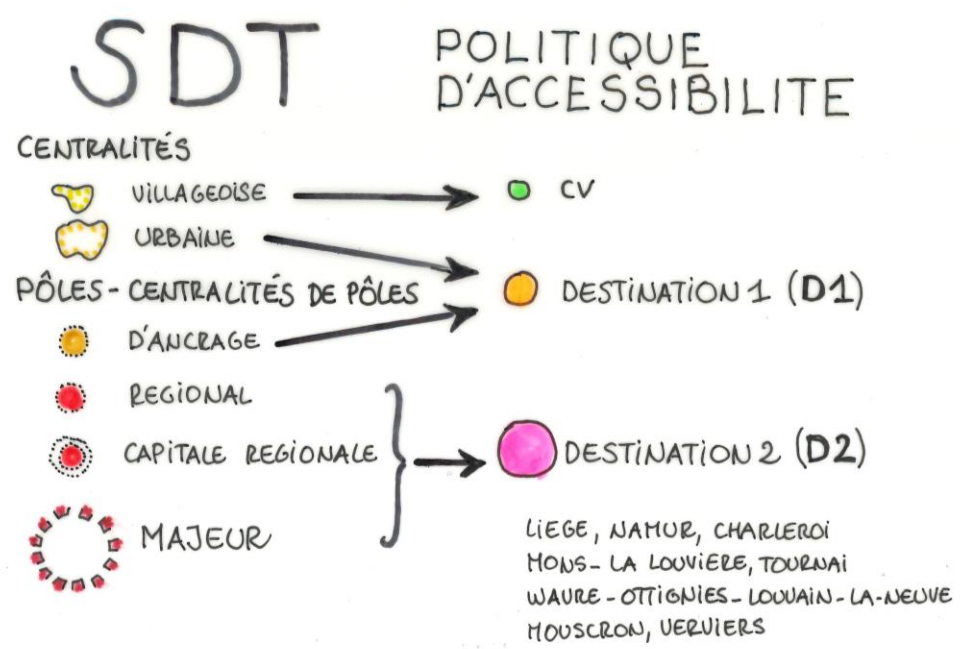
2. RÉSEAU STRUCTURANT 2040

La carte illustre la structure spatiale de la Région wallonne à travers ses pôles d'ancrage. Les pôles sont classés en quatre niveaux :

- Pôle d'ancrage** : Représenté par un petit cercle orange.
- Pôle régional** : Représenté par un cercle orange plus grand.
- Capitale régionale** : Représenté par un cercle rose avec un point central.
- Pôle majeur** : Représenté par un grand cercle rose avec un point central.

 Les limites administratives sont indiquées par des lignes pointillées (Wallonie), des lignes en tirets (Communauté germanophone), des lignes ondulées (régionales) et des lignes pleines (nationales). Les pôles transfrontaliers sont marqués par des cercles bleus. Les zones d'extension de la Communauté germanophone sont délimitées par des zones hachurées. Des légendes supplémentaires indiquent les pôles extérieurs à la Région wallonne (cercle gris) et les capitales de la Communauté germanophone (cercle gris hachuré).

Les communes adapteront à la marge le périmètre des centralités dans le cadre de leur SDC

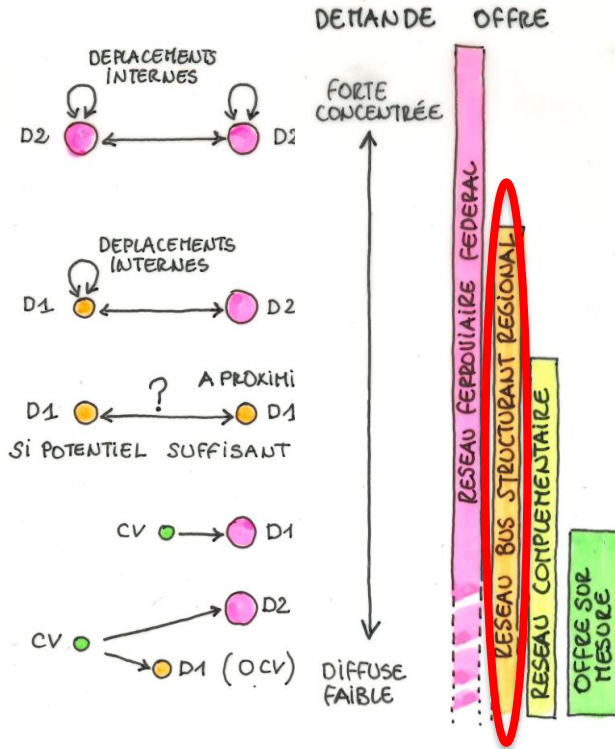


→ 460 centralités

Bassin de Charleroi : 19 POI majeurs identifiés :

Type		Taille critique	Nombre de POI
Hôpitaux		100 lits	65
PAE		1000 emplois	48
Sites touristiques		100.000 visiteurs/an	28
Établissements de l'enseignement supérieur		400 étudiants	64
TOTAL			205

- 7 hôpitaux
- 6 PAE
- 3 sites touristiques
- 3 établissements d'enseignement supérieur



Principes de connexion des centralités

- Tout **pôle urbain majeur** est connecté à un ou plusieurs autres **pôles majeurs**
- Toute **centralité urbaine** est connectée directement à son **pôle majeur ou régional**
- Les **centralités urbaines** à proximité sont connectées entre elles si le potentiel est suffisant
- Les **centralités villageoises** suburbaines sont connectées à leur **pôle majeur** si le potentiel est suffisant

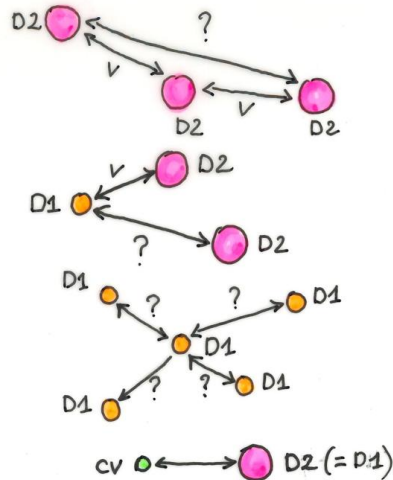
RÉSEAU STRUCTURANT (TRAIN)

Pour chaque pôle urbain desservi par le train

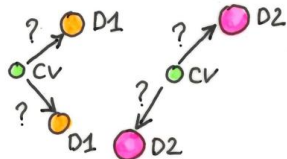
- Connexion effective par l’offre SNCB aux pôles à fort potentiel de déplacement
- Vérification du niveau de service de l’offre ferroviaire
- Identification d’enjeux pour les prochains plans de transport SNCB

Centralités urbaines	Pôle majeur prioritaire	Liaison	Relation existante	Correspondance	Enjeux offre	Enjeux infrastructure
Charleroi	La Louvière	Charleroi - La Louvière	IC-19 Lille - Tournai - Namur	Entre les trains S et les IC vers/depuis Bxl	Augmenter l'amplitude et la fréquence le samedi	
			IC-25 Mons - Liège			
			S-62 Charleroi - La Louvière - Luttre			
Luttre	Charleroi	Luttre - Charleroi	IC Anvers - Bruxelles - Charleroi	En gare de Charleroi vers/depuis Namur		
			S-19 Charleroi - Nivelles - Brussels Airport			
Pont-à-Celles		Pont-à-Celles - Charleroi	S-62 Charleroi – La Louvière - Luttre (Charleroi)	En semaine : correspondance en gare de Luttre vers/depuis Charleroi	Circuler en boucle complète en semaine pour améliorer la lisibilité et le temps de parcours; augmenter l'amplitude en semaine et le samedi et augmenter la fréquence le weekend	
Fleurus		Fleurus - Charleroi	IC-24 Charleroi - Ottignies - Leuven	En gare de Charleroi vers/depuis Nivelles et Bruxelles		
Jemeppe-sur-Sambre		Jemeppe-sur-Sambre - Charleroi	S-61 Wavre - Charleroi - Namur - Jambes			
Tamines		Tamines - Charleroi	IC-19 Lille - Tournai - Namur	En gare de Charleroi vers/depuis Bruxelles et Fleurus	Augmenter l'amplitude le samedi	
			IC-25 Mons - Liège			
Couvin		Couvin - Charleroi	S-64 Charleroi - Couvin	En gare de Charleroi vers/depuis Bxl et Namur	Augmenter l'amplitude en semaine et le samedi et augmenter la fréquence le weekend	Ligne non électrifiée et à voie unique entre Walcourt et Couvin
Thuin	Thuin - Charleroi	S-63 Charleroi - Erquelinnes - Maubeuge	En gare de Charleroi, vers/depuis Bxl et Mons	Horaires non symétriques; augmenter l'amplitude en semaine et le samedi et augmenter la fréquence le weekend	Ligne à voie unique entre Hourpes et Lobbes	
Lobbes	Lobbes - Charleroi					
Erquelinnes	Erquelinnes - Charleroi					
Maubeuge		Maubeuge - Charleroi				

① DÉFINIR UN RÉSEAU STRUCTURANT



② CONNECTER LE SOLDE DES CENTRALITÉS



**Choix et définition des liaisons structurantes
(= liaisons circulant toute la journée et toute
la semaine, ayant un caractère direct)**

- Un potentiel minimal de déplacement
(2.800 déplacements /jour (TMTM))
- Mise à l'épreuve de la fréquentation
actuelle (évaluation de l'offre)
- Une infrastructure (rail, route régionale)

≥ 2800

DEPLACEMENTS TMTM/
JOUR OUVRABLE MOYEN

÷ PART MODALE TC 10%

÷ 14 BUS/JOM/SS

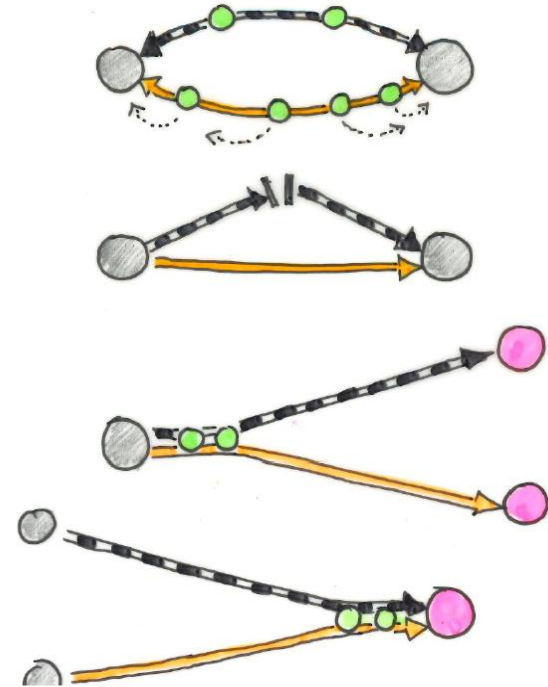
÷ 10 PERSONNES

DÉFINITION DU RÉSEAU STRUCTURANT (BUS)

12/12/2025

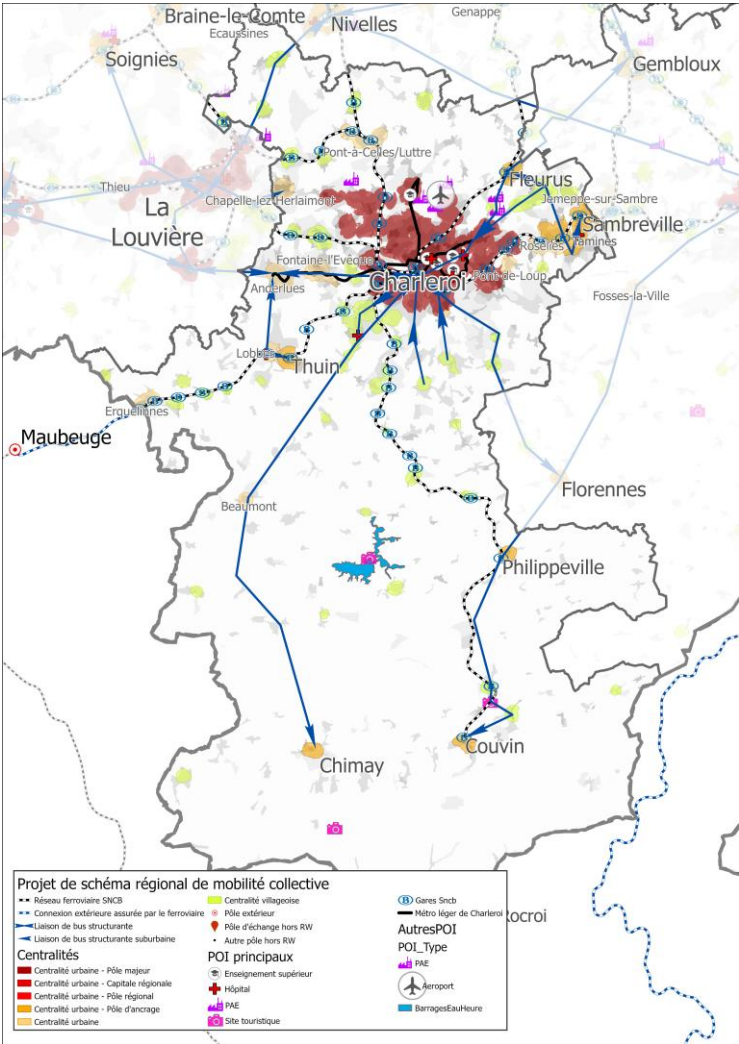
30

Choix des liaisons bus-train d'apparence concurrentes : différents cas pris en compte



DÉFINITION DU RÉSEAU STRUCTURANT (BUS)

Chimay - Charleroi	109a, E109	Chimay, Beaumont, Gozée, Bomerée, Charleroi
Gembloux - Charleroi	E83	Gembloux, Sombreffe, Ligny, Fleurus, Martinrou, Charleroi
Couvin - Namur	E86	Namur, Floreffe, Fosses-la-Ville, Mettet, Florennes, Philippeville, Mariembourg, Nismes, Couvin
La Louvière - Nivelles	72, E7	La Louvière, Manage, Seneffe, Arquennes, Nivelles
Binche - Anderlues	136	Binche, Epinois, Anderlues
Anderlues - Charleroi	M1-M2	Anderlues, Fontaine-l'Evêque, Goutroux, Marchienne-au-Pont, Charleroi
Anderlues - Thuin	91	Thuin, Lobbes, Anderlues
Florennes - Charleroi	138b	Florennes, Morialmé, Gerpinnes, Acoz, Charleroi
Fleurus - Taminés	77	Fleurus, Wanfercée-Baulet, Taminés
Montigny-le-Tilleul Charleroi (suburbain)	70, 71	Montigny-le-Tilleul, Charleroi
Nalinnes Charleroi (suburbain)	52	Nalinnes, Bruyère, Charleroi
Wanfercée-Baulet/Lambusart Charleroi (suburbain)	155-156	Wanfercée-Baulet, Lambusart, Gilly
Bultia - Charleroi (suburbain)	451, 19	Bultia, Loverval, Charleroi



DÉFINITION DU RÉSEAU STRUCTURANT (BUS)

12/12/2025

32

Ampleur

- +/- 1/3 de l'offre TEC

Enjeux principaux du réseau structurant

- Fiabilité et attractivité
- Intermodalité (interconnexion et connexion avec l'offre complémentaire)
- Adaptation de la desserte (POI, terminus, ...)
- Capacité
- Amélioration des infrastructures (arrêts et priorisation bus)
- Amplitude et offre le week-end (impact ampleur km!)



→ Pour le bassin de Charleroi, le réseau structurant (train et bus)

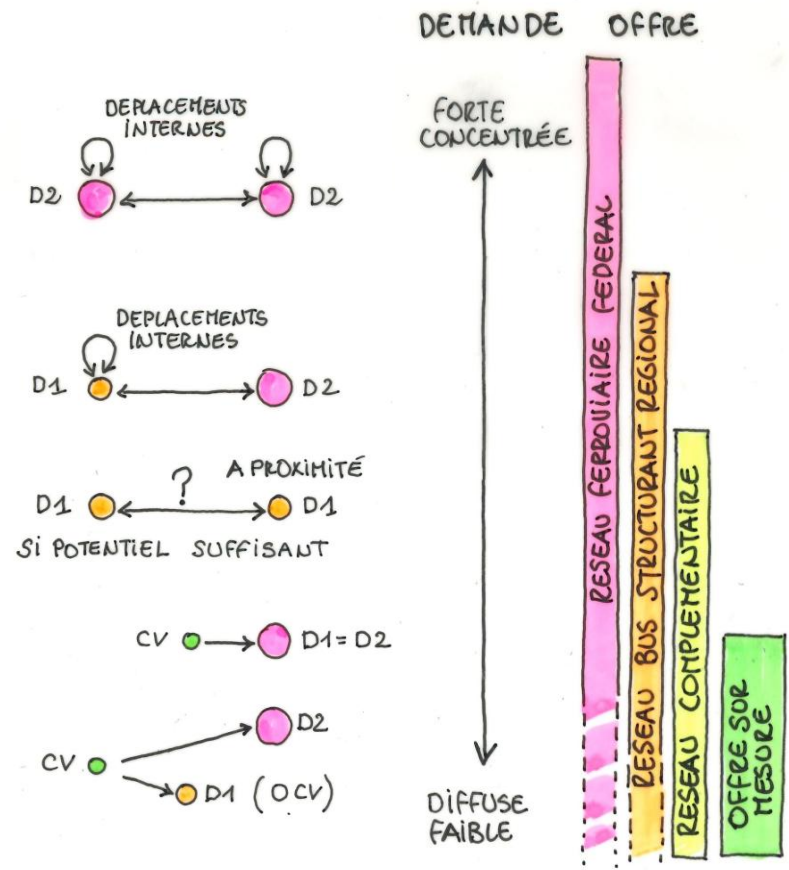
- Connecte 100% des centralités urbaines
- Connecte 50% des centralités villageoises (21 sur 43)

→ 22 centralités à connecter

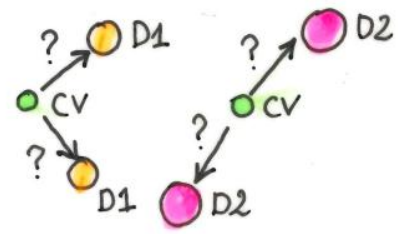
- 19 POI identifiés pour le bassin de Charleroi :
 - 7 desservis par le réseau structurant
 - 9 situés dans un pôle urbain majeur ou régional

→ 3 à connecter

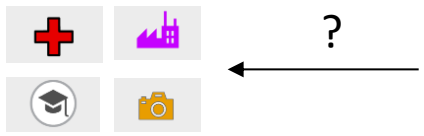
3. PRINCIPES DE CONNEXION DES CENTRALITÉS VILLAGEOISES ET DES POI MAJEURS NON CONNECTÉS AU RÉSEAU STRUCTURANT

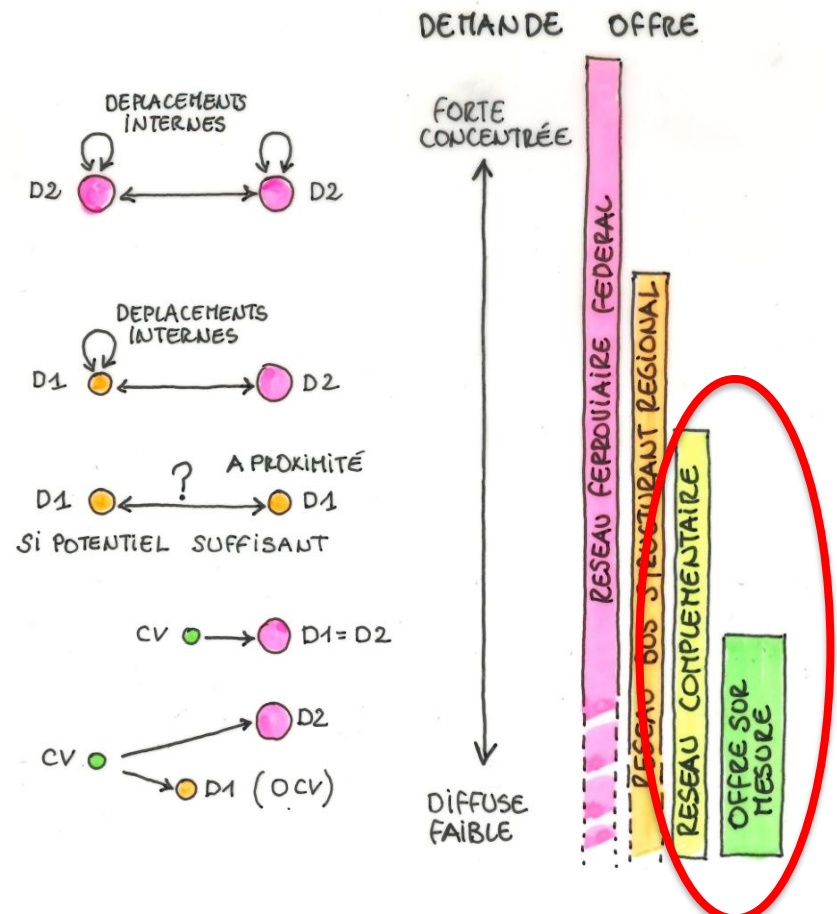


Connecter le solde des polarités

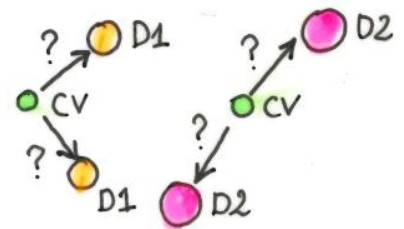


Connecter le solde des POI

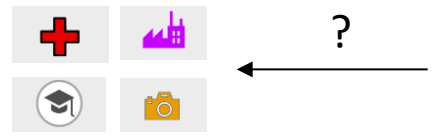




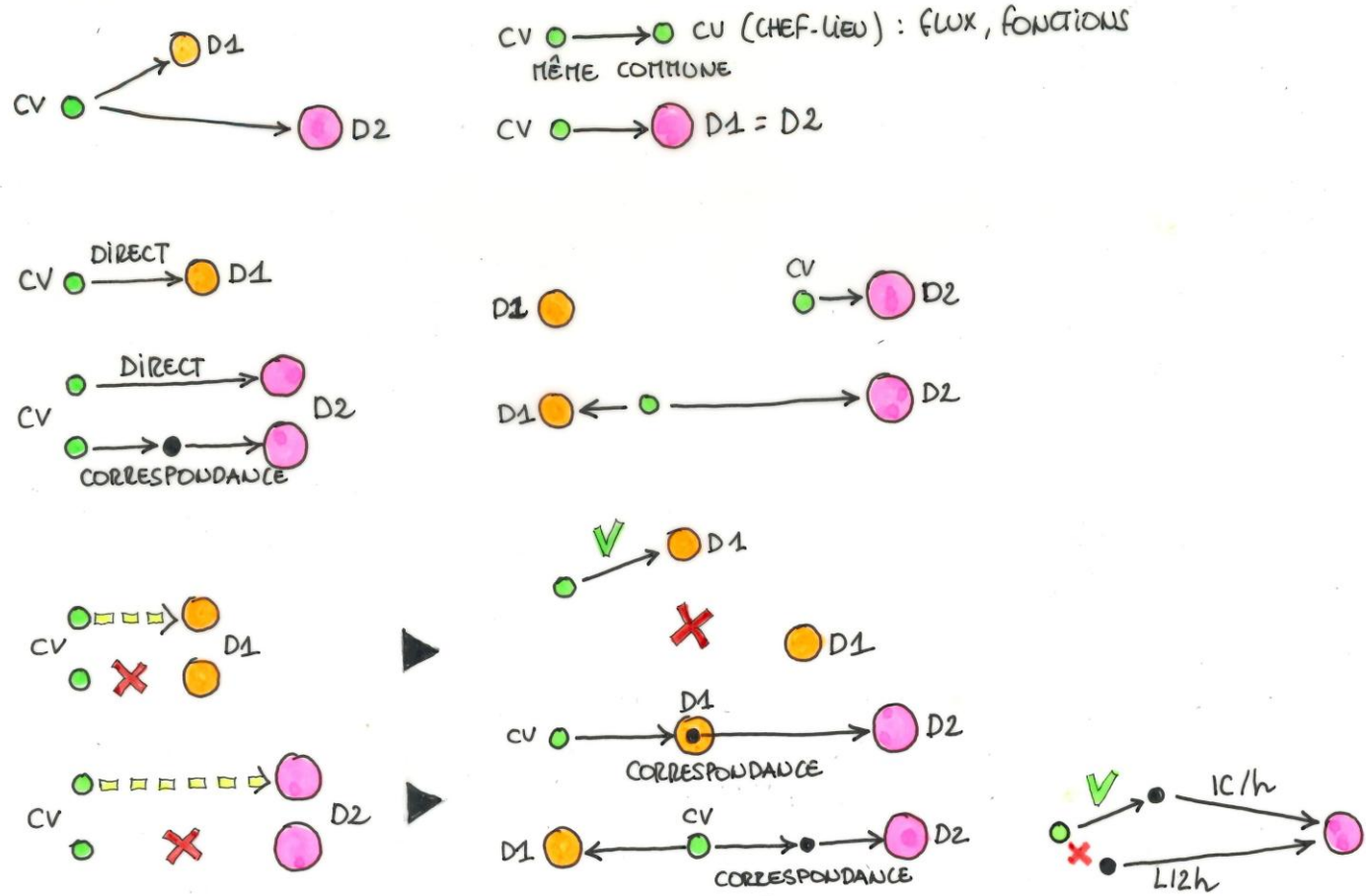
Connecter le solde des polarités



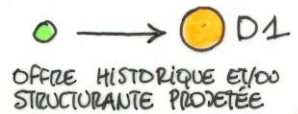
Connecter le solde des POI



PRINCIPES DE CONNEXION DES CENTRALITÉS VILLAGEOISES



PRINCIPES DE CONNEXION DES CENTRALITÉS VILLAGEOISES MESURE DES ÉCARTS



SATISFAISANTE

- ① D1
- ② D1
- ③ D1
- ④ D1=D2
- ⑤ D1

A QUESTIONNER
(pas de train
≤ 10 bus/ju/ss,
doublons,
swafte...)

- ⑥ D1
- ⑦ D1
- ⑧ D1
- ⑨ D1
- ⑩ D1



SATISFAISANTE

- ① D2
- ② D2
- ③ D2
- ④ D2
- ⑤ D2
- ⑥ D2
- ⑦ D2
- ⑧ D2

A QUESTIONNER
(pas de train
≤ 10 bus/ju/ss,...)

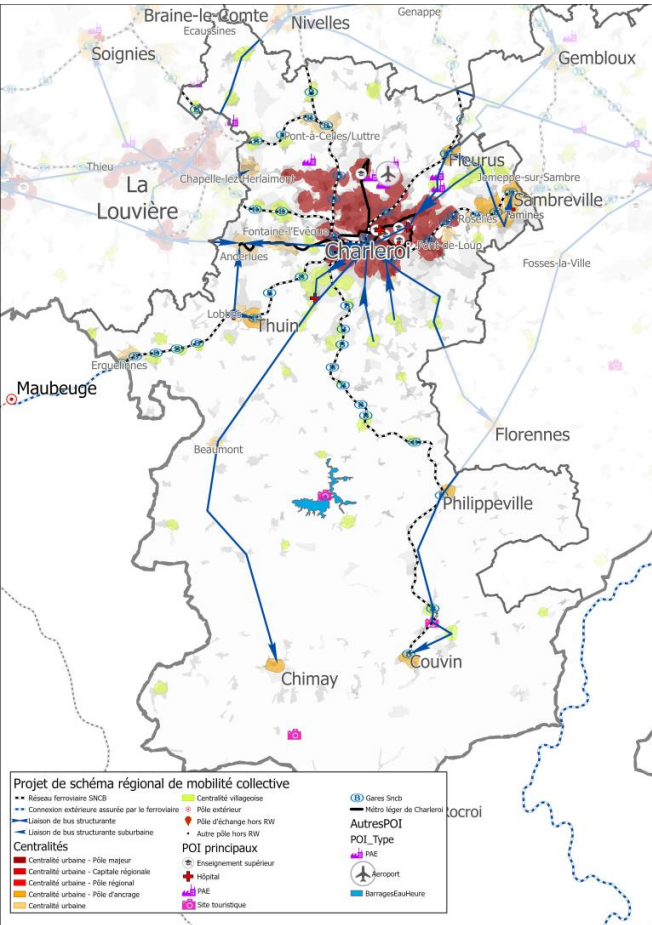
- ⑨ D2
- ⑩ D2
- ⑪ D2
- ⑫ D2
- ⑬ D2
- ⑭ D2

PRINCIPES DE CONNEXION DES CENTRALITÉS VILLAGEOISES ET DES POI

12/12/2025

39

NOM_CENTRALITES	Destination 1	Tipo D1	Destination 2	Tipo D2	Correspondance
Acoz	Charleroi	2	Idem D1		
Aiseau	Tamines	2	Charleroi	2	
Arquennes	Nivelles	2	La Louvière	2	
Berzée	Ham-sur-Heure-Nal	1	Charleroi	1	
Biercée	Thuin	6	Charleroi	7	Thuin gare
Bomerée	Charleroi	2	Idem D1		
Bomerée/Haies	Charleroi	2	Idem D1		
Boussu-lez-Walcourt	Froidchapelle	5	Charleroi	9	Walcourt gare
Bultia	Charleroi	2	Idem D1		
Cerfontaine	Philippeville	5	Charleroi	9	Walcourt gare
Familleureux	La Louvière	4	Idem D1		
Fontaine-Valmont	Thuin	1	Charleroi	1	
Forchies-la-Marche	Fontaine-l'Evêque	2	Charleroi	1	
Frasnes-lez-Gosselies	Pont-à-Celles/Luttre	6	Charleroi	4	Gosselies mobipôle
Froidchapelle	Chimay	5	Charleroi	10	Rance mobipôle
Gerpennes	Charleroi	2	Idem D1		
Goutroux	Charleroi	2	Idem D1		
Gouy-lez-Piéton	Charleroi	4	Idem D1		
Gozée	Charleroi	2	Idem D1		
Grand-Reng	Erquennes	2	Mons	2	
Ham-sur-Heure-Nalinne	Charleroi	4	Idem D1		
Jamioux	Charleroi	4	Idem D1		
Labuissière	Thuin	1	Charleroi	1	
Landelies	Charleroi	4	Idem D1		
Mariembourg	Couvin	3	Charleroi	1	
Martinrou	Fleurus	9	Charleroi	2	
Merbes-le-Château	Erquennes	5	La Louvière	9	Binche gare
Momignies	Chimay	2	Charleroi	4	Chimay mobipôle
Montigny-le-Tilleut	Charleroi	2	Idem D1		
Nalennes	Charleroi	2	Idem D1		
Nismes	Couvin	2	Charleroi	3	Couvin gare
Obaix-Buzet	Nivelles	3	Charleroi	1	
Piéton	Chapelle-lez-Herlain	2	Charleroi	1	
Seneffe	Nivelles	2	La Louvière	2	
Sivry-Rance	Chimay	5	Charleroi	10	Sivry gare mobipôle
Solre-sur-Sambre	Erquennes	3	Charleroi	1	
Somzée	Charleroi	2	Idem D1		
Thuillies	Thuin	5	Charleroi	2	
Treignes	Couvin	5	Namur	8	Couvin gare
Velaine-sur-Sambre	Auvelais	2	Charleroi	2	
Walcourt	Charleroi	1	Idem D1		
Wanfercée-Baulet/Lam	Fleurus	2	Charleroi	2	
Yves-Gomezée	Florennes	5	Charleroi	6	

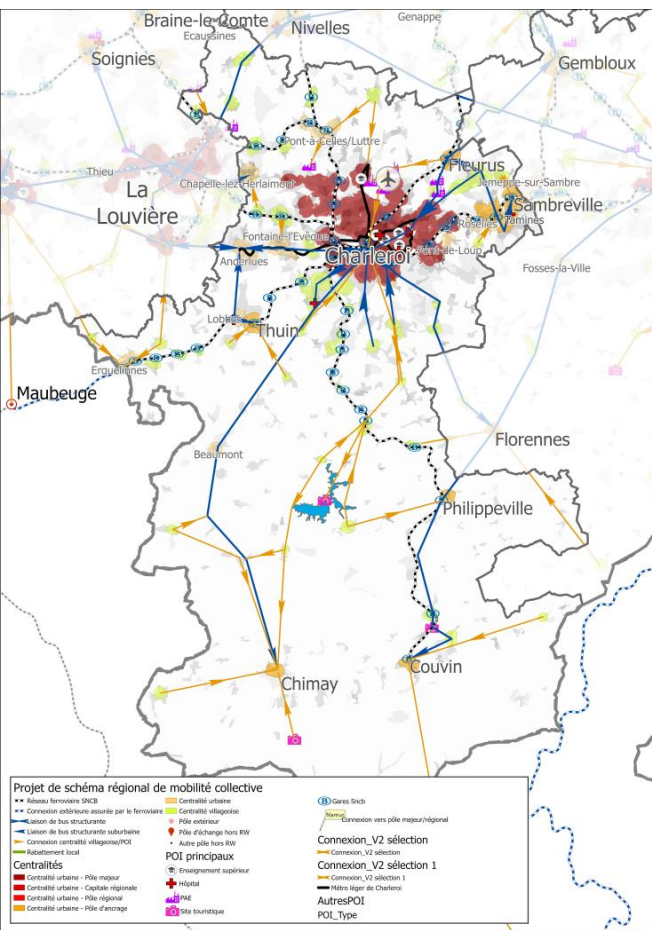


PRINCIPES DE CONNEXION DES CENTRALITÉS VILLAGEOISES ET DES POI

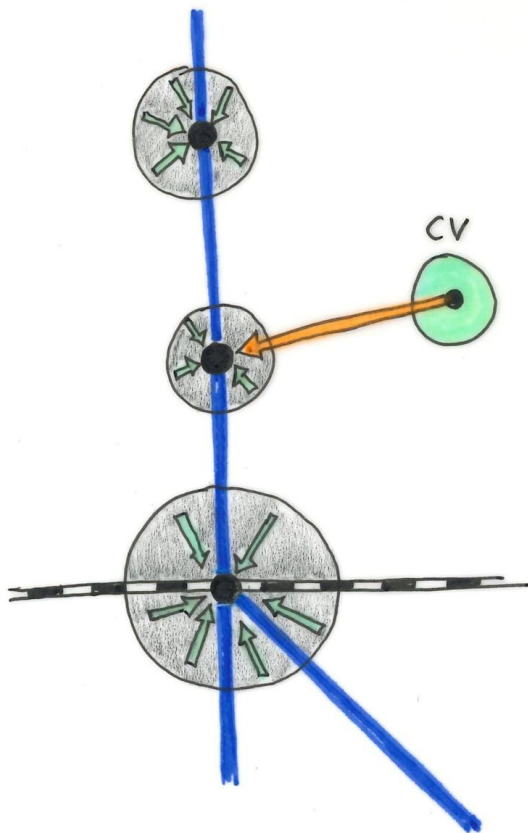
12/12/2025

40

NOM_CENTRALITES	Destination 1	Tipo D1	Destination 2	Tipo D2	Correspondance
Acoz	Charleroi	2	Idem D1		
Aiseau	Tamines	2	Charleroi	2	
Arquennes	Nivelles	2	La Louvière	2	
Berzée	Ham-sur-Heure-Nal	1	Charleroi	1	
Biercée	Thuin	6	Charleroi	7	Thuin gare
Bomerée	Charleroi	2	Idem D1		
Bomerée/Haies	Charleroi	2	Idem D1		
Boussu-lez-Walcourt	Froidchapelle	5	Charleroi	9	Walcourt gare
Bultia	Charleroi	2	Idem D1		
Cerfontaine	Philippeville	5	Charleroi	9	Walcourt gare
Familleureux	La Louvière	4	Idem D1		
Fontaine-Valmont	Thuin	1	Charleroi	1	
Forchies-la-Marche	Fontaine-l'Evêque	2	Charleroi	1	
Frasnes-lez-Gosselies	Pont-à-Celles/Luttre	6	Charleroi	4	Gosselies mobipôle
Froidchapelle	Chimay	5	Charleroi	10	Rance mobipôle
Gerpinnes	Charleroi	2	Idem D1		
Goutroux	Charleroi	2	Idem D1		
Gouy-lez-Piéton	Charleroi	4	Idem D1		
Gozée	Charleroi	2	Idem D1		
Grand-Reng	Erquelinnes	2	Mons	2	
Ham-sur-Heure-Nalonne	Charleroi	4	Idem D1		
Jamioulx	Charleroi	4	Idem D1		
Labuissière	Thuin	1	Charleroi	1	
Landelies	Charleroi	4	Idem D1		
Mariembourg	Couvin	3	Charleroi	1	
Martinrou	Fleurus	9	Charleroi	2	
Merbes-le-Château	Erquelinnes	5	La Louvière	9	Binche gare
Momignies	Chimay	2	Charleroi	4	Chimay mobipôle
Montigny-le-Tilleut	Charleroi	2	Idem D1		
Nalennes	Charleroi	2	Idem D1		
Nismes	Couvin	2	Charleroi	3	Couvin gare
Obaix-Buzet	Nivelles	3	Charleroi	1	
Piéton	Chapelle-lez-Herlain	2	Charleroi	1	
Seneffe	Nivelles	2	La Louvière	2	
Sivry-Rance	Chimay	5	Charleroi	10	Sivry gare mobipôle
Solre-sur-Sambre	Erquelinnes	3	Charleroi	1	
Somzé	Charleroi	2	Idem D1		
Thuillies	Thuin	5	Charleroi	2	
Treignes	Couvin	5	Namur	8	Couvin gare
Velaine-sur-Sambre	Auvelais	2	Charleroi	2	
Walcourt	Charleroi	1	Idem D1		
Wanfercée-Baulet/Lam	Fleurus	2	Charleroi	2	
Yves-Gomezée	Florennes	5	Charleroi	6	



4. CHOIX DES MOBIPÔLES



Mobipôle de rabattement local desservi par le réseau structurant

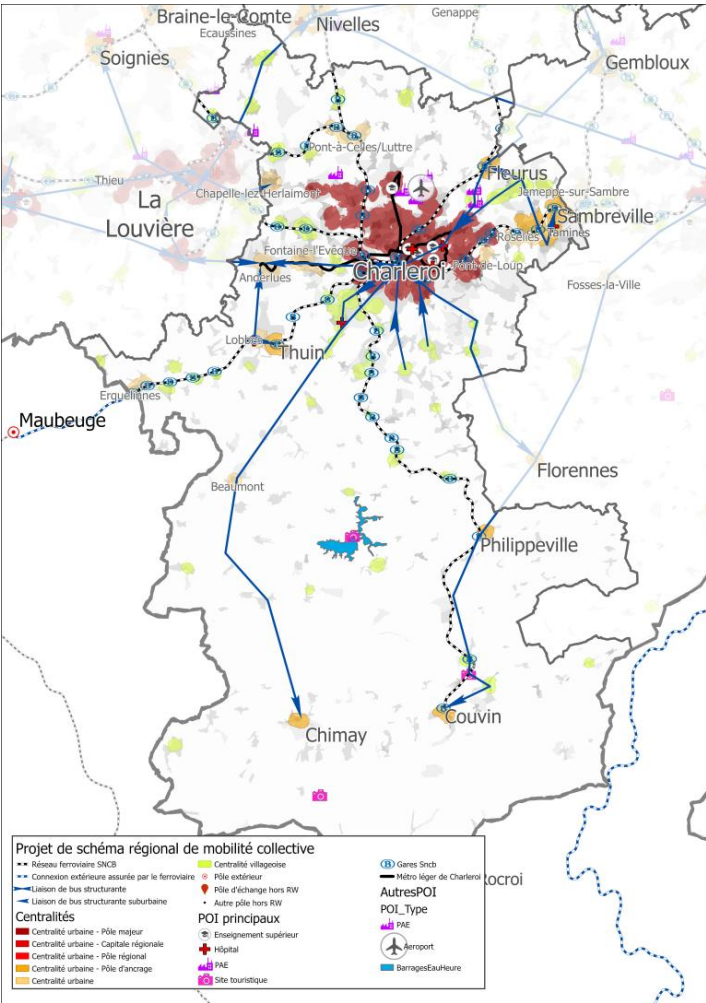


Mobipôle de connexion de centralités villageoises ou de POI au réseau structurant



Mobipôle d'interconnexion entre liaisons structurantes





Enjeu de
correspondance

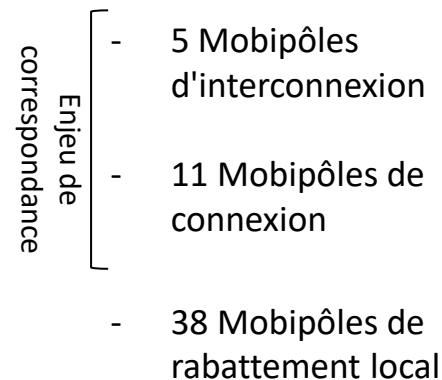
- 5 Mobipôles d'interconnexion
- 11 Mobipôles de connexion
- 38 Mobipôles de rabattement local

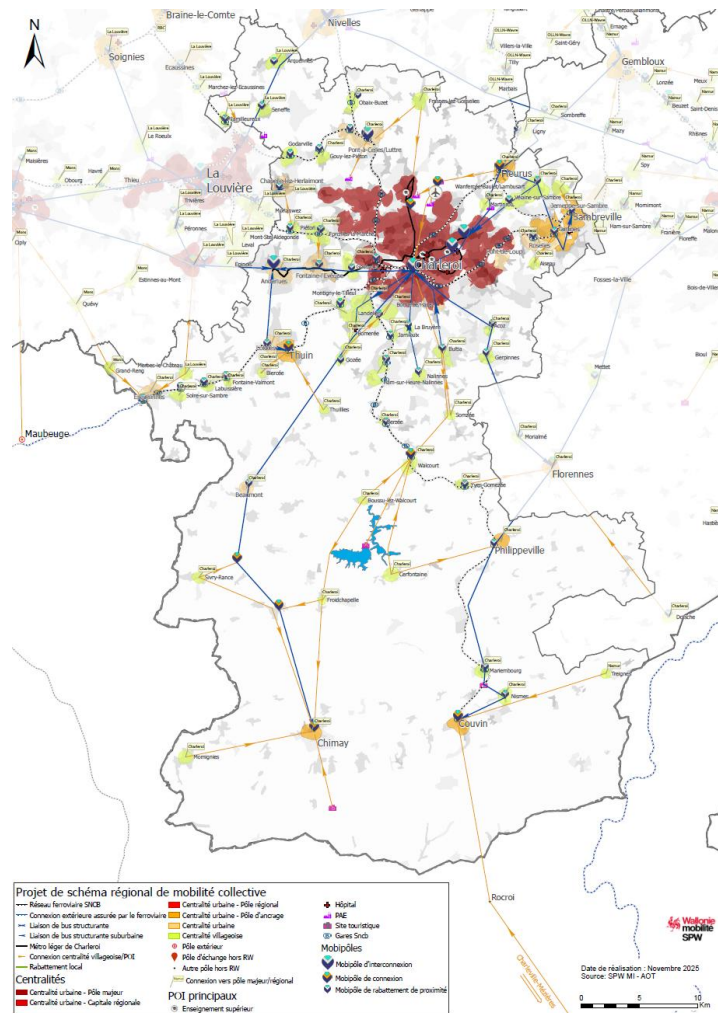




- 5 Mobipôles d'interconnexion
- 11 Mobipôles de connexion
- 38 Mobipôles de rabattement local







5. PROCHAINES ÉTAPES : AVIS DES COMMUNES

Objet :

Chaque commune est invitée à formuler un avis sur les propositions de connexion de ses centralités et sur la localisation des mobipôles.

- 1) Pour chacune des centralités non desservies de la commune, l'avis confirmera **la connexion prioritaire au pôle urbain et la connexion prioritaire au pôle majeur**, ou proposera une alternative justifiée.
- 2) l'avis confirmera le(s) **mobipôle(s)** identifié(s) par le schéma régional.

Modalités :

- Sous forme d'une délibération du conseil communal,
- à transmettre à l'Autorité Organisatrice des Transports **dans les 3 mois** à dater de l'envoi du procès-verbal définitif de l'OCBM.

Information :

- L'AOT se tient à disposition des communes en janvier et février 2026 pour éclairer l'avis à prendre
- Des réunions d'information en présentiel pourront être organisées
 - à la demande des communes,
 - dans leurs locaux,
 - ouvertes aux communes avoisinantes intéressées.

Contact : bassins.mobilite@spw.wallonie.be

- Communes urbaines sans centralités villageoises ni POI non desservi par le réseau structurant :

Anderlues, Beaumont, Châtelet, Farciennes, Philippeville

→ Pas d'avis communal à remettre

- Pôle majeurs et régionaux : schémas urbains de mobilité collective 2026-2027
 - Charleroi (Aiseau-Presles, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Gerpinnes)

L'Organe prend connaissance du projet de Schéma régional structurant de mobilité collective, basé sur le Schéma de Développement Territorial de la Wallonie, et des étapes d'adoption de la politique d'accessibilité au territoire.

Il prend acte des possibilités de connexion qu'offre le réseau ferroviaire fédéral ainsi que des principaux enjeux d'amélioration identifiés pour ce dernier.

Il émet les remarques suivantes (*remarques à formuler en séance*) sur les liaisons structurantes routières visées sur le bassin.

Il prend connaissance de la procédure d'avis communal relative à la connexion des centralités villageoises non desservies par le réseau structurant et à la localisation des mobipôles.



5 min

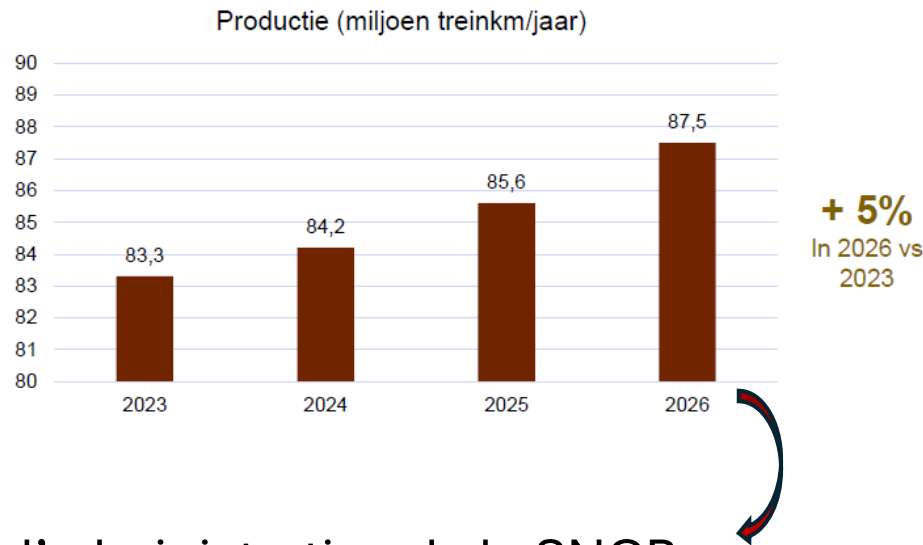
Mélissa François

Politique ferroviaire, SPW MI

AUGMENTATION DE DE L'OFFRE SNCB À L'ÉCHELLE DU BASSIN

4. Augmentation de l'offre SNCB à l'échelle du Bassin

- Plan de transport 12/2023 - 2026 : accroissement de l'offre ferroviaire programmée en 3 phases



- Le 13 décembre 2024, le conseil d'administration de la SNCB a approuvé l'amélioration de l'offre prévue en 2026 (phase 3), pour une hausse annuelle de 2% du nombre de trains-km

• Amplitudes (décembre 2025)

- Amplitudes tardives sur S-Bruxelles
 - \$ S1 entre Bruxelles-Midi & Anvers-Central (**vendredi et samedi**)
 - \$ S2 entre Braine-le-Comte – Bruxelles et Louvain (**vendredi et samedi**)

• Offre de semaine (décembre 2025)

- \$ S7 Halle – Mérode – Vilvoorde – Mechelen circule deux fois par heure au lieu d'une entre Halle et Vilvoorde (**semaines scolaires**) et roule une fois par heure entre Vilvoorde et Mechelen
- \$ S4 Aalst – Bruxelles-Luxembourg – Ottignies – Louvain-la-Neuve circule deux fois par heure entre Aalst et Bruxelles-Luxembourg (**semaine**) et roule une fois par heure entre Bruxelles-Luxembourg et Louvain-la-Neuve à la plus de l'actuel S81 Schaerbeek – Bruxelles-Schuman – Ottignies – Louvain-la-Neuve
- \$ 2 trains S entre Denderleeuw (**semaine**) & Grammont et 3 entre Grammont & Enghien toute la journée (**semaine scolaire**)
- ↕ Fusion des relations L Libramont – Arlon et Arlon – Luxembourg pour former une relation sans correspondance entre Libramont et Luxembourg (**semaine**)
- ▼ Nouveaux trains P entre Dendermonde – Jette et Bruxelles (Jonction) en pointe du matin et du soir (**semaine**)

• Offre de week-end (décembre 2025)

- \$ Le train S4 circule 1x par heure le week-end entre Aalst et Bruxelles-Luxembourg (**week-end**)
- IC 2 IC au lieu de 1 en week-end entre Charleroi, Nivelles et Bruxelles (**week-end**)
- IC 2 IC au lieu de 1 en week-end entre Liège et Bruxelles (dont 1 via Brussels Airport) et 3 IC au lieu de 2 entre Louvain et Bruxelles (**week-end**)
- IC 1 nouvel IC durant le week-end entre Louvain, Aarschot et Anvers (**week-end**)
- \$ 1 train par heure au lieu d'un train par deux heures le dimanche sur S51 Eeklo – Gent – Oudenaarde – Ronse (**dimanche**)

• Offre de week-end (septembre 2026)

- \$ 1 train S par heure S33 entre Anvers – Herentals – Mol (**week-end**)
- \$ Le train S62 Charleroi – La Louvière – Manage – Luttre – Charleroi circule toutes les heures le samedi au lieu de toutes les deux heures (**samedi**)
- \$ Le train S63 Erquennes – Charleroi circule toutes les heures le samedi au lieu de toutes les deux heures (**samedi**)
- ↕ 1 train par heure au lieu d'un train par deux heures le dimanche sur L Hasselt – Mol (**dimanche**)

4. Augmentation de de l'offre SNCB à l'échelle du Bassin

• IC Charleroi – Bruxelles

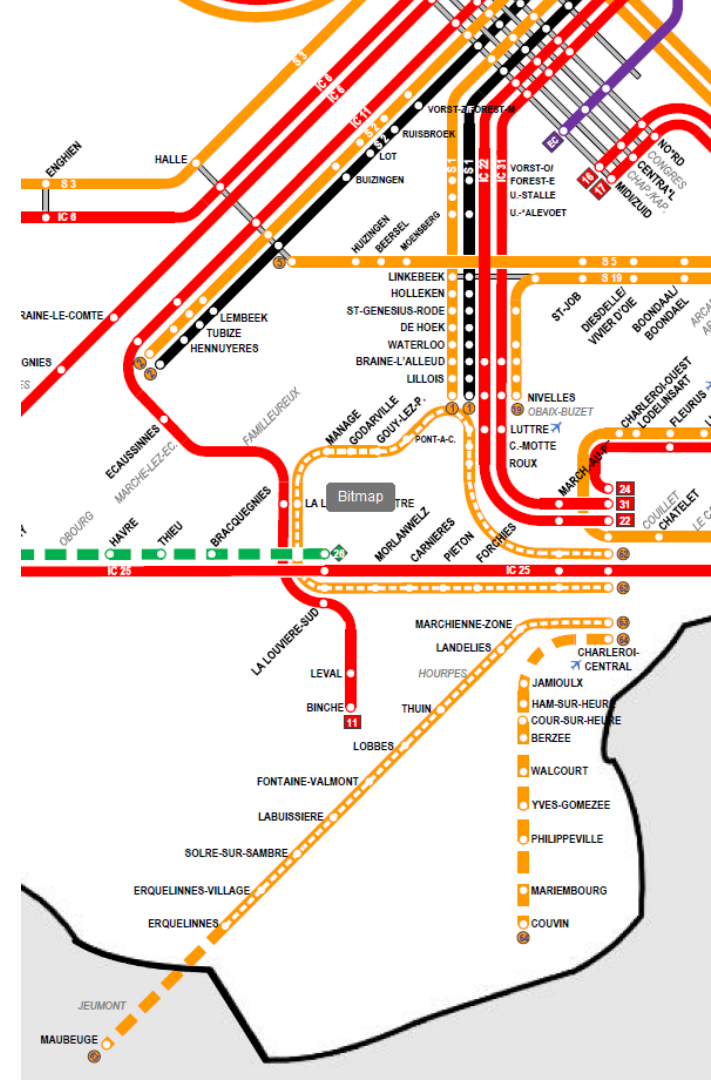
- Samedi et dimanche : 2 trains/heure/sens
- Départs de Charleroi-Central toutes les heures '05 et '32

• S62 Charleroi – La Louvière – Luttre – Charleroi

- Samedi uniquement : 1 train/heure/sens au lieu de 1 train toutes les 2 heures
- Départs de Charleroi-Central toutes les heures '52 vers La Louvière / toutes les heures '38 vers Luttre

• S63 Charleroi – Erquelinnes

- Samedi uniquement : 1 train/heure/sens au lieu de 1 train toutes les 2 heures
- Départs de Charleroi-Central toutes les heures '24



4. Augmentation de de l'offre SNCB à l'échelle du Bassin

Détails des horaires disponibles sur le site et l'app' SNCB
(pour une date de voyage à partir du 14/12/25)

départ le 20 déc. 2025

10:38 \$

11:00

voie 6

22min

11:52 \$

12:59

voie 6

1h 07min

12:38 \$

13:00

voie 6

22min

13:52 \$

14:59

voie 6

1h 07min

14:38 \$

15:00

voie 6

22min

plus tard ▾

départ le 20 déc. 2025

10:24 \$

11:07

voie 12

43min

12:24 \$

13:07

voie 12

43min

14:24 \$

15:07

voie 11

43min

16:24 \$

17:07

voie 11

43min

18:24 \$

19:07

voie 11

43min

12:59

Pont-à-Celles

10:24 \$ Charleroi-Central

S63 19866 en direction de Maubeuge (FR)

départ le 20 déc. 2025

10:30

10:35

10:43

10:47

10:54

10:58

11:02

11:05

11:07

Erquelinnes

10:32

11:23

voie 5

51min

11:05

11:55

voie 4

50min

11:32

12:23

voie 5

51min

12:05

12:55

voie 4

50min

10:32 Charleroi-Central

IC 3310 en direction de Anvers-Central

[détails du train et arrêts intermédiaires \(4\) ^](#)

Information de composition indisponible

10:38

Marchienne-au-Pont

10:47

Luttre

10:57

Nivelles

11:08

Braine-l'Alleud

11:23

Bruxelles-Midi



15 min

Laurent Galland

Opérateur de Transport de Wallonie

ETUDE OPÉRATIONNELLE SUITE À ÉVALUATION DES LIGNES A1, A2 ET A3 (BSCA)



Evolution du Plateau Nord de Charleroi

Développement de l'offre de transport en commun en lien avec le plateau Nord de Charleroi

Galland Laurent

04/12/2025

LETEC.

Réorganisation stratégique du réseau en lien avec le plateau nord de Charleroi

Construire une
offre plus
cohérente,
durable et en
phase avec la
demande.

Date : Mai 2025

Mandataire :
Région (AOT) et
Conseil de
Bassin de
Charleroi
Métropole

Opérateur :
LETEC

Le constat et les objectifs clés

Diagnostic : Une Réévaluation Nécessaire

(Cf évaluation lignes aérobus by AOT)

- **Sous-fréquentation des lignes A2 et A3 :** Ces lignes ne répondent pas efficacement aux besoins et ne justifient pas les ressources mobilisées.
 - A2 (2024) --> $V/K = 0.12$ et $V/N = 0.93$
 - A3 (2024) --> $V/K = 0.07$ et $V/N = 1.10$

→ Ces lignes nécessitent une redistribution à court terme.

Notre triple objectif

- **Optimisation des ressources :** Réallouer les moyens financiers et humains vers les besoins plus pertinents.
- **Renfort des connexions locales :** Amélioration des liaisons entre les communes de proximité et le Biopark / BSCA.
- **Meilleures correspondances Train/Bus :** Correspondances avec les trains de la dorsale Wallonne et de l'axe Nord-Sud (Bruxelles-Anvers) garanties.

Les trois axes du plan
d'action :

Un réseau
renforcé et rationalisé

Axe 1 : Renforcement de la Ligne A1

- **Action** : Intensification des fréquences de passage et simplification de la ligne A1 avec suppression des A2 et A3.
- **Bénéfice** : Offrir un service plus attractif et plus lisible aux voyageurs. Correspondances efficaces avec tous les trains à la gare de Charleroi-Central.

Axe 2 : Adaptation du réseau actuel

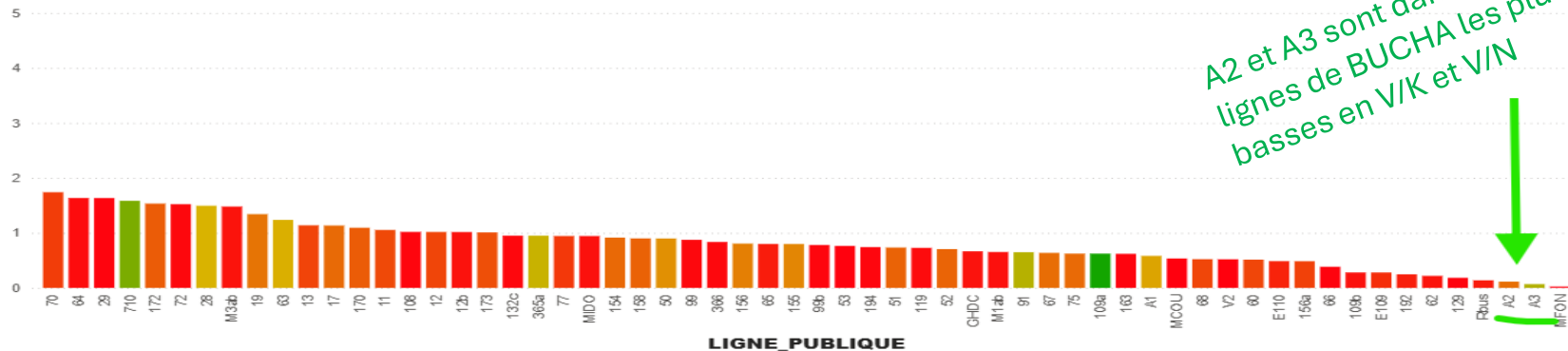
- **Action** : Modifications des lignes de bus (12b, 62,67,68) pour connecter le Biopark/BSCA et les communes périphériques.
- **Bénéfice** : Assurer une meilleure desserte de bus avec les pôles économiques/scientifiques et BSCA en accompagnant le développement territorial.

Axe 3 : Réallocation des Coûts d'Exploitation

- **Action** : Redéploiement ciblé des ressources.
- **Bénéfice** : Renforcer l'efficacité globale du réseau tout en maîtrisant rigoureusement les dépenses publiques.

Validations par km

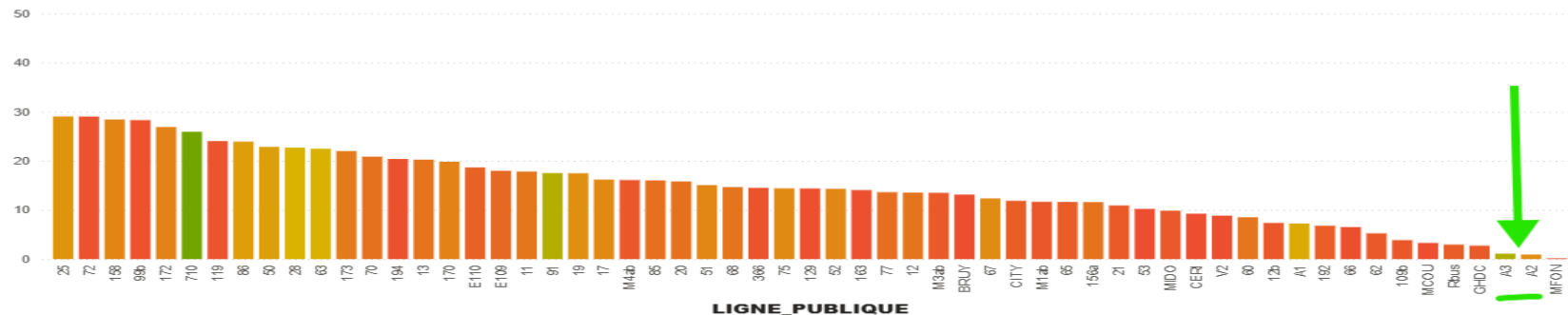
Distance en km 0M 0,38M 0,76M



A2 et A3 sont dans les 3 lignes de BUCHA les plus basses en V/K et V/N

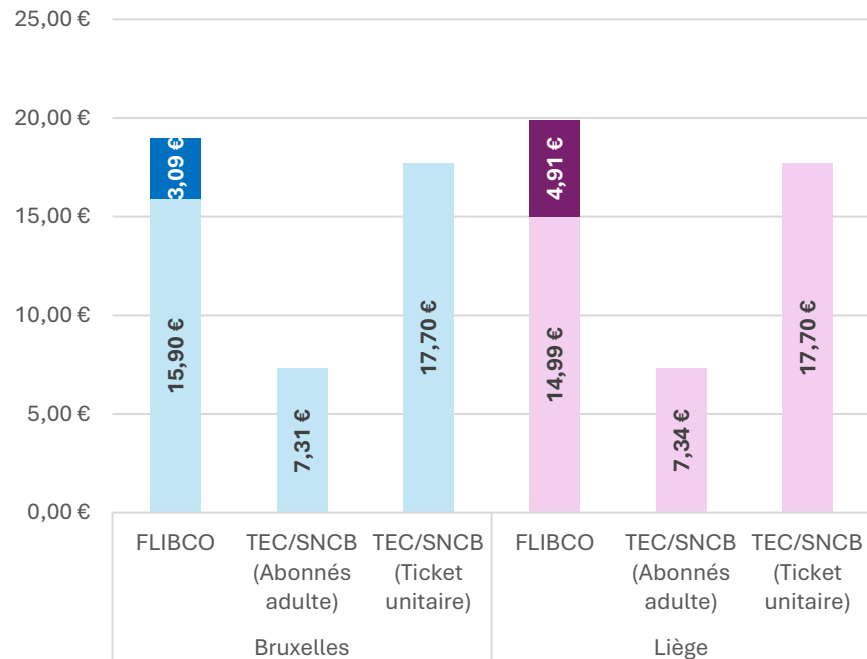
Validations par voyage

Distance en km 0M 0,38M 0,76M



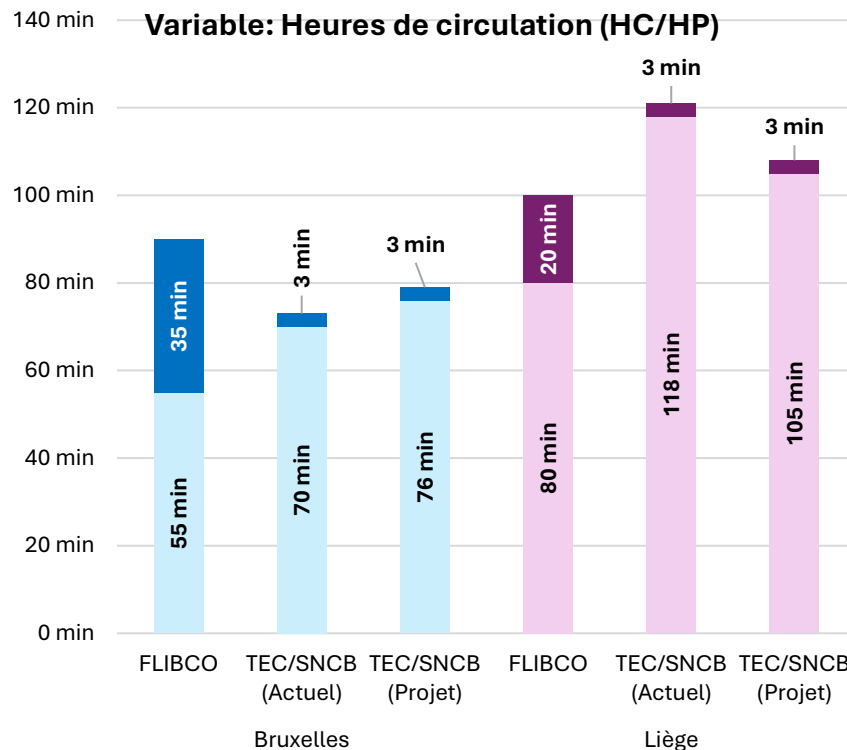
Coûts des trajets minimum et maximum vers BSCA

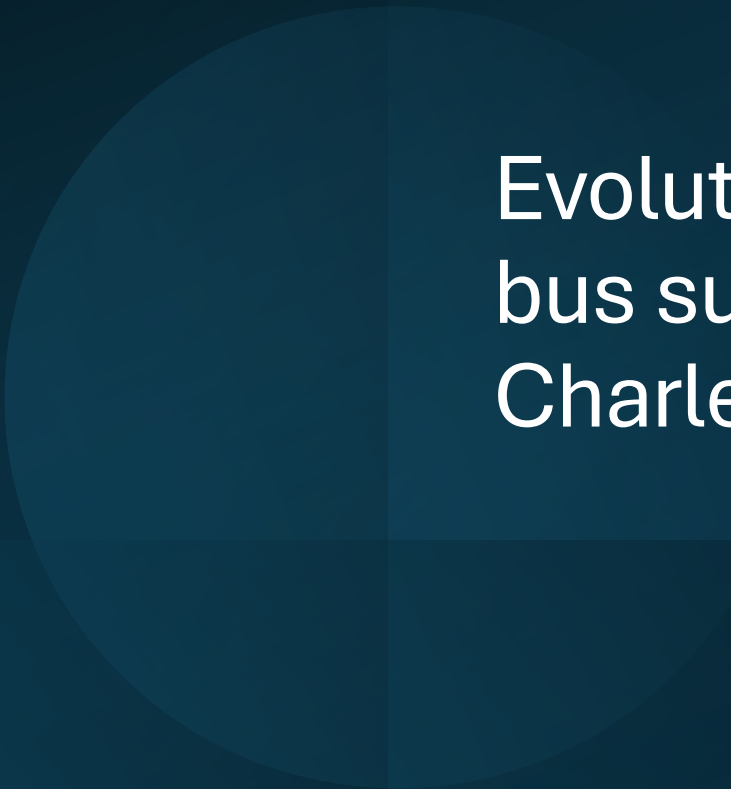
Variable: Moment de réservation



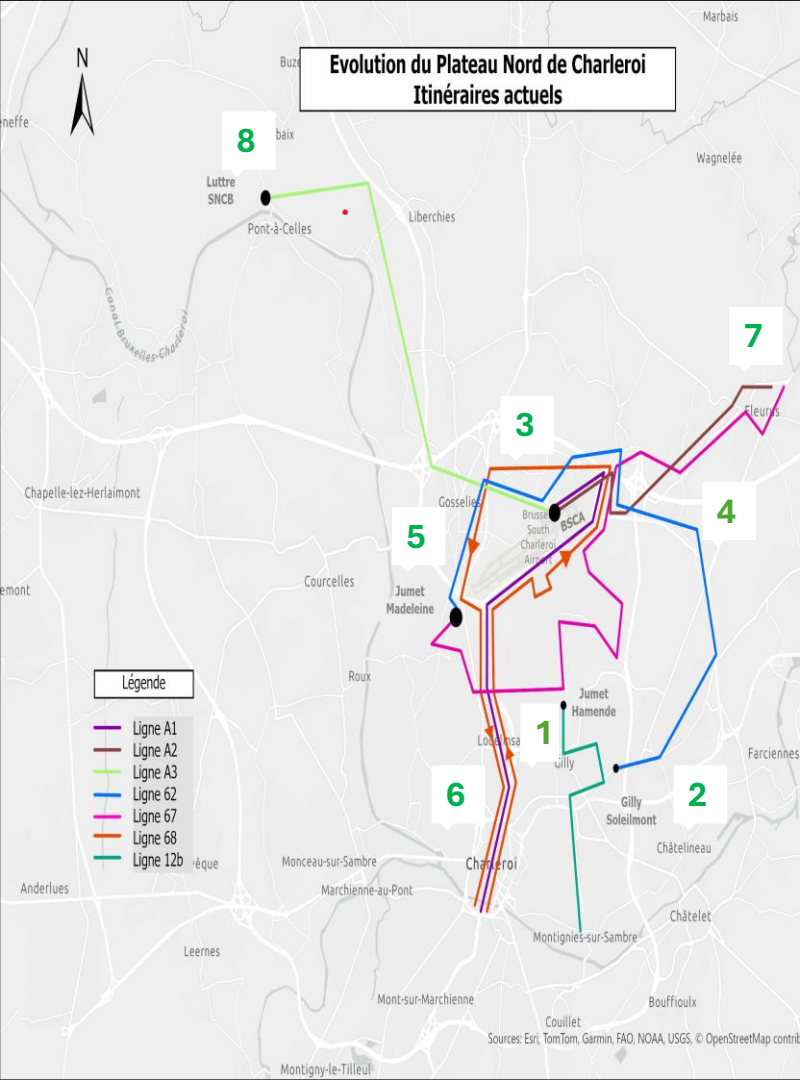
Temps de trajets minimum et maximum vers BSCA

Variable: Heures de circulation (HC/HP)



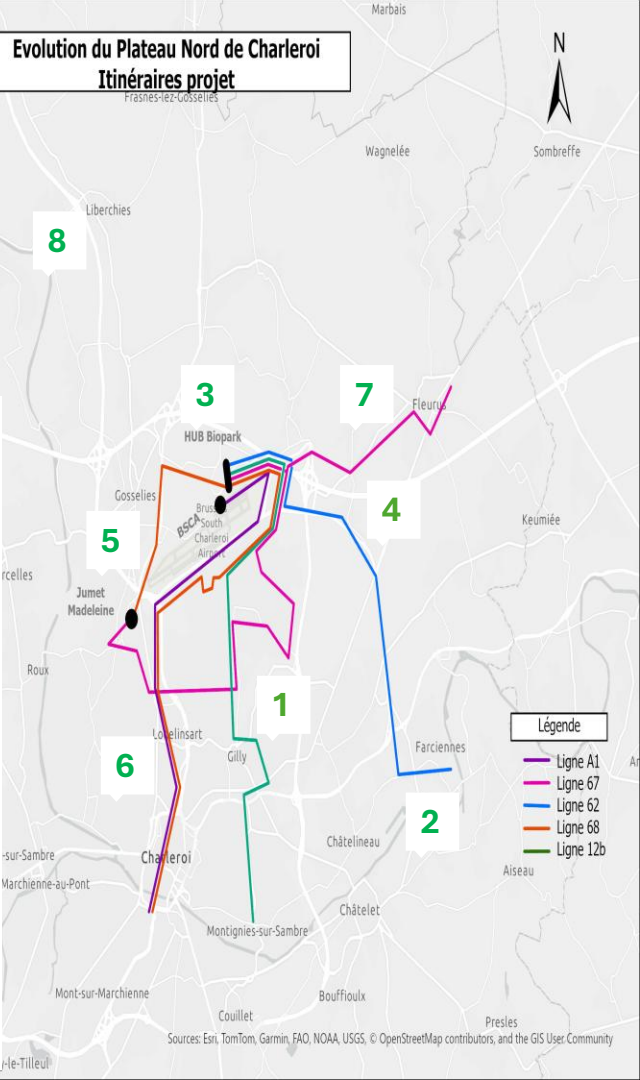


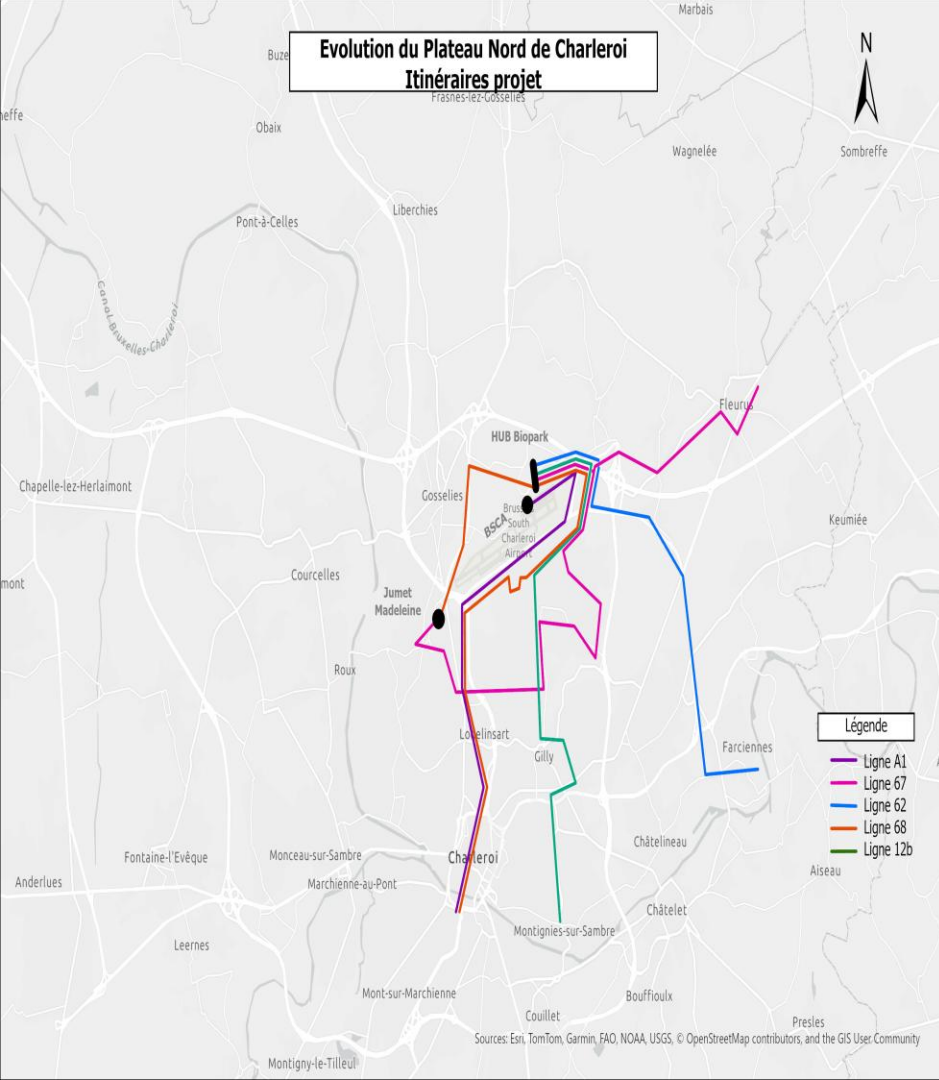
Evolution du réseau de bus sur le plateau nord de Charleroi



FOCUS rapide:

- 1- Prolongation de la 12b vers mobipoint Biopark
- 2- Nouvelle connexion au Mobipoint Biopark pour Farciennes (L62)
- 3- Création d'un Mobipoint dans le biopark / BSCA
- 4- Nouvelle connexion Mobipoint pour Fleurus (L67)
- 5- Ligne 68 dessert Jumet Madeleine et devient bidirectionnelle.
- 6- Pas d'arrêts intermédiaires pour la ligne A1 = connexion directe à BSCA
- 7- Ligne A2 remplacée par la 67 connectée au Mobipoint Biopark + couverture de l'amplitude S61
- 8- Suppression de la ligne A3 (étude en cours pour mise en place d'un TAD dans en 2eme temps pour les travailleurs des PAE et usagers du train depuis les communes voisines).





N° de ligne	Actuel	Projet
12b	Pas de desserte du BSCA/PAE	Prolongation jusqu'au mobipoint Biopark = Connexion Gilly/Ransart avec PAE/BSCA
A1	Fréquence 30 min	Fréquence 15 min sans arrêt intermédiaire = Correspondance avec tous les trains = Lisibilité de l'offre
62	Connexion M4 (Soleilmont) – M3 (Jumet Madeleine)	Nouvelle connexion pour Farciennes avec PAE/BSCA
67	Pas de desserte du BSCA/PAE	Desserte du mobipoint Biopark/BSCA = Connexion Fleury, Heppignies, Ransart et Jumet avec PAE/BSCA
68	Ligne unidirectionnelle pour connexion Charleroi gare centrale avec PAE	Ligne bidirectionnelle pour connexion Charleroi gare centrale avec PAE et Jumet Madeleine
TAD Luttre - PAE	Inexistant	Etude en cours pour déploiement dans en 2eme temps.



Evolution du Plateau Nord de Charleroi Fréquences / Amplitudes

- Légende**
- Ligne A1
 - Ligne 67
 - Ligne 62
 - Ligne 68
 - Ligne 12b

Sem P2/P3/P8:
1 bus/h/s
+ 4 renforts PM
De 6h30 à 21h
Sam
Ne circule pas
Dim
Ne circule pas

HUB Biopark
BSCA
Brussels
South
Charleroi
Airport

Sem P2 / P3 /P8:
1 bus/h/s
+ 2 renforts AM et 4 PM (En P2)
De 6h30 à 21h
Sam:
1 bus/h/s
De 6h30 à 21h
Dim
1 bus/h/s
De 6h30 à 21h

Sem P2:
4 bus/h/s
de 4h30 à 23h30
Sam:
4 bus/h/s
de 4h30 à 23h30
Dim:
4 bus/h/s
de 4h30 à 23h30

Sem P2/P3/P8:
4 voyages AM entre 7 et 9h
3 voyages PM entre 15 et
17h
Sam:
Ne circule pas
Dim:
Ne circule pas

Sem P2:
1 bus/h/s
Sem P3/P8: Ne circule pas
Sam: Ne circule pas
Dim: Ne circule pas

Evolution de la mobilité des clients suivant la destination finale

- Pour les utilisateurs du transport aérien:

- **Venant de Bruxelles/Luttre, Mons ou Liège**

Les usagers arriveront en train à la gare Charleroi Centrale, pour accéder à la ligne A1 vers BSCA avec une fréquence de 15 min et un temps de correspondance de 8 min.

- **Venant de Fleurus**

La ligne 67 sera sur le quai nord de la gare de Fleurus (de même que les lignes de bus venant du Nord de Fleurus) en correspondance avec le train S61 (fréquence de 60 min) pour liaisonner le mobipoint du Biopark et BSCA via un nouveau système d'accès.

Ils profiteront également d'une tarification classique pour le ticket unique.

- Pour les travailleurs dans l'aéroport:

- **Venant de Bruxelles/Luttre, Mons ou Liège**

Les usagers arriveront en train à la gare de Charleroi Centrale, pour accéder à la ligne 68 à destination des différents PAE de Jumet, d'Heppignies et de Gosselies avec une fréquence de 60 min en heures creuse, renforcée en heures de pointe.

Sur le moyen terme, une étude est en cours pour déployer un TAD entre Luttre et l'aéroport.

- **Venant de Farciennes**

Les usagers pourront accéder depuis la gare de Farciennes centre aux PAE de Fleurus, Martinrou, Heppignies et Gosselies via la ligne 62.

Quand le PAE de Farciennes atteindra un potentiel de clients suffisant pour justifier l'investissement financier, une offre complémentaire de mobilité sera proposée à la Région (prolongation de ligne ou offre alternative).

Atouts liés à l'évolution



LISIBILITÉ DU RÉSEAU

→ TRAVAILLEUR =
L62/67/68
VOYAGEUR BSCA = A1



ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

→ CONNEXIONS DES
COMMUNES VOISINES AU
BSCA ET À L'AÉROPOLE



CRÉATION PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODALE

→ DÉVELOPPEMENT À
L'ÉTUDE DU MOBIPOINT
BIOPARK/BSCA



AMÉLIORATION DE LA MULTIMODALITÉ A LA GARE DE CHARLEROI CENTRALE SNCB

→ CORRESPONDANCES
TRAIN/BUS GARANTIES
DORSALE WALLONNE ET AXE
BXL/ANVERS



VALORISATION DES INVESTISSEMENT D'INFRASTRUCTURES À LA GARE DE FLEURUS SNCB

→ AUGMENTATION DU
NOMBRES DE LIGNES BUS
SUR LE QUAI NORD DE LA
GARE POUR UNE
MEILLEURE UTILISATION
DES INFRASTRUCTURES.



DÉVELOPPEMENT DE LA MULTIMODALITÉ EN GARE DE LUTTRE SNCB

→ LIGNES BUS 50, 51 ET 65
EN CORRESPONDANCES
TRAIN IC VERS BXL + FUTUR
TAD



NOUVELLE CONNEXION POUR FARCIENNES

→ DEPUIS LA GARE DE
FARCIENNES SNCB VERS
LES PAE ET BSCA



OPTIMISATION DES COÛTS D'EXPLOITATION

→ RÉALLOCATION DES MOYENS
FINANCIERS ET HUMAINS AU PROFIT
D'UNE AMÉLIORATION DE L'OFFRE POUR
LES CLIENTS.

**Mise en exploitation =
Juillet 2026**

Questions ?



Merci de votre attention





10 min

Laurent Galland

Opérateur de Transport de Wallonie

SERVICES PROPOSÉS PAR LETEC POUR L'AMÉNAGEMENT DES ABRIS POUR VOYAGEURS

Infrastructures

Services proposés par LETEC pour l'aménagement des abris pour voyageurs

OTW – Laurent Galland

Point pour information de l'Organe



Abribus & Equipements vélos

OCBM du Hainaut

LEDUC Kevin

27.11.2025

LETEC.



Abribus

Procédures possibles

1. Placement d'abris de type standard par l'intermédiaire de LETEC.
 - Subsidé à 80% par LETEC.
 - Convention LETEC. / Commune
2. Conclusion par la Commune d'un marché public de fourniture et de pose d'abris non-standard respectant les spécifications techniques de LETEC.
 - Subsidé à 80% d'un équivalent standard par LETEC.
 - Convention LETEC. / Commune
3. Placement d'abris publicitaires par une firme spécialisée
 - Pas de subside possible de LETEC.
 - Accord de LETEC. nécessaire quant à l'emplacement de l'abri

Type d'équipements

- Abribus « standard alu »



- Abribus « standard bois et béton »
 - Opérationnel début 2026



Modalités de la convention abribus

Cadre général :

- Financement de l'installation : 80% LETEC. + 20% Commune
- Durée de 12 ans
 - < 12 ans : l'abribus ne peut pas être déplacé à un autre arrêt TEC sans l'accord du TEC
 - > 12 ans : la Commune peut décider de déplacer l'abribus ailleurs

Rôle et responsabilités Commune :

- initie la demande d'un nouvel abri
- responsable de l'entretien (nettoyage, réparation, vidange poubelle)
- assure le suivi de la propriété du sol
 - Si nécessaire : convention d'usage Commune / propriétaire privé

Rôle et responsabilités LETEC. :

- relaye les demandes des clients vers la commune
- peut fournir des statistiques de fréquentation aux arrêts pour aider les communes à faire leur choix / prioriser
 - Nécessite un accord de confidentialité



Equipements vélos

Type d'équipements

- Arceaux et box vélos



Modalités de la convention vélo

- Système similaire aux abribus non-standard
- Commune = responsable de l'installation des équipements vélo
- Durée de 15 ans
 - < 15 ans : l'équipement vélos ne peut pas être déplacé à un autre arrêt TEC sans l'accord du TEC
 - > 15 ans : la Commune peut décider de déplacer l'équipement vélos ailleurs
- Conditionné à l'accord de LETEC.
 - Pertinence par rapport au réseau LETEC. et à l'accessibilité du site
 - Promouvoir l'intermodalité
-  Installation auvents et box possible sans permis d'urbanisme
 - Sauf si superficie > 60 m²
-  Catalogue (= centrale d'achat) vélo opérationnel fin 2026



Personnes de contact

Référents Abribus

Business Unit	Mail
Brabant wallon	christophe.delfosse@letec.be
Charleroi	guy.duquesne@letec.be
Hainaut	michael.bonny@letec.be
Liège-Verviers	bruno.deblire@letec.be
Luxembourg	michael.franzil@letec.be
Namur	alexandra.dusausoy@letec.be

Référents Vélos

Business Unit	Mail
Brabant wallon	emmanuel.lecharlier@letec.be
Charleroi	laurent.galland@letec.be
Hainaut	michael.bonny@letec.be
Liège-Verviers	florent.delrez@letec.be (arrondissement de Liège) geoffrey.jennart@letec.be (hors arrondissement)
Luxembourg	michael.franzil@letec.be
Namur	alexandra.dusausoy@letec.be

LETEC TELLEMENT EN COMMUN.



15 min

Noël Renson

MobiPôles, SPW MI

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS POUR LE MOBIPÔLE XL (GARE DE CHARLEROI-CENTRAL)

4. Intermodalité

Mobipôle XL gare multimodale de Charleroi

AOT– Noël RENSON

Point pour avis de l'Organe

Mobipôle XL gare multimodale de Charleroi

- Typologie XL :
 - gare régionales > 8 000 montées
 - Charleroi : 10 589 / j de semaine ouvrable en 2024
- Objectif du mobipôle :
 - Développer le pôle en tant que plateforme :
 - multimodale
 - intermodale
 - servicielle
- Objectif du diagnostic :
 - effectuer une analyse transversale
 - permettre une concertation entre les différents acteurs



Description du mobipôle

- Nœuds ferroviaire important
 - Plaque tournante du Hainaut
 - Connexions transrégionales (Bruxelles, France, ...)
 - Aéroport
- Offre multimodale importante
 - réseau viaire très développé
 - bus urbains, express, métro étendu, futurs busways
 - autocars interrégionaux et internationaux (Flibco, Flixbus...)
 - taxis, voitures partagées, trottinettes
 - services mobilités : Point vélo, Espace Tec, Dépose-minute,



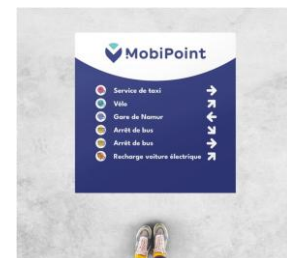
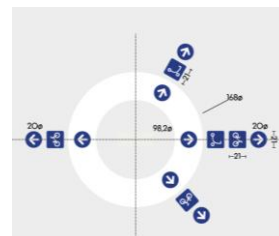
Aménagements récents

- Parvis de la gare ferroviaire
- Gare des bus
- Nouveau couloir sous-voies côté « Bruxelles »
- Réaménagement de la zone arrière-gare
 - Rue de la Villette : réaménagement façade à façade
 - Parkings
 - Échangeur A503 (accès complet via giratoire)



Points d'attention et d'amélioration

- Faciliter les déplacements au sein du site
 - Réaliser **un plan de site multimodal** reprenant l'ensemble des services de mobilité accessibles ;
 - Plans « **axonométrique/isométrique** » vers les différents services et notamment vers le quai des lignes de l'aéroport ;
 - **Plans au sol** ;
 - **Jalonnement.**



Points d'attention et d'amélioration

- L'information voyageurs et confort d'attente sur le site
 - Mettre en place une signalétique dynamique affichant les lignes TEC (écrans, ...) dans la gare ;
 - Protection contre les intempéries et arbitrages à faire :
 - Solutions coûteuses (~800.000 €) et gain marginal : extension abri actuel (+ fragilité structurelle)
 - Solutions moins esthétiques : abris standards sous l'avent
 - Contrôle social : brise-vent / cloison : barrière visuelle



Points d'attention et d'amélioration

- Faciliter les déplacements au sein du site (infra) :
 - Transports en commun : mise en évidence des sites spéciaux franchissables, optimiser les feux, rendre visible les passages piétons, ...)
 - Fiabiliser l'accessibilité PMR du site : disponibilité d'ascenseurs et escalators ;
 - Matérialiser la signalétique mobipôle (logo, totem, signalétique au sol...).



Points d'attention et d'amélioration

L'accessibilité en mobilité active du site :

- Continuer le développement d'un réseau cyclable et piéton continu aux abords et en rabattement vers le mobipôle ;
- Dans leur prolongements, augmenter la capacité des parkings vélo dans ses différents formats :
 - Arceaux en « U » inversé (couverts / non couverts)
 - Box vélo avec contrôle d'accès
 - Locaux vélos avec contrôle d'accès
- Mettre à jour les plans du quartier tant digitaux que ceux affichés sur site.

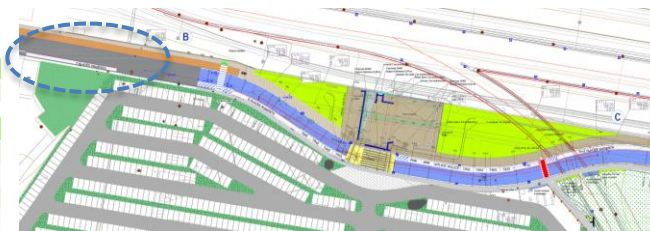


Points d'attention et d'amélioration

- L'accessibilité en transport régulier international du site
 - Fluidifier l'accès des autocars depuis l'autoroute, et à défaut organiser un rabattement sur les P+R;
 - Affecter un quai dédié (avec prévision de place supplémentaire) à proximité et y améliorer la signalétique d'offre des opérateurs ;
 - Flixbus 17.000 voyageurs / an → 47 / jour à Charleroi.

► Charleroi

Arriving		Departing	
18910		17829	
Main Origin		Main Destination	
Paris	9500	Paris	9500
Maastricht	3382	Maastricht	2545
Liege	1109	Liege	1744
Aachen	2147	Aachen	1002



mobilité
SPW

Points d'attention et d'amélioration

- L'accessibilité voiture du site
 - Échangeur / Rond-point A503 : facilité d'accès au pôle grandement améliorée ;
 - Promotion de la zone de dépose-minute « Kiss and Ride » à l'arrière de la gare ;
 - Envisager le placement de quelques places de dépose-minute à l'avant de la gare (côté Quai Gare du Sud?)



Points d'attention et d'amélioration

- Le développement de services de mobilités partagées
 - Améliorer le potentiel serviciel de l'arrière de la gare, notamment en matière d'offre de solutions partagées ;
 - Intégrer des places de voitures partagées dans les projets de développements immobiliers aux alentours du site ;
 - Inclure des services de cyclologistique (vélos cargos partagés, ...).
- Le développement des recharges électriques sur le site
 - Développer l'offre des bornes de recharge électriques pour voitures et vélos.





15 min



15 min

Alexandra Pirt

Transport & Intermodalité Marchandises, SPW MI

PROJETS ET INVESTISSEMENTS



CONSEIL DU BASSIN DE CHARLEROI MÉTROPOLE

Etats des lieux des
projets DTIM

TABLE DES MATIÈRES

- **Rappel des points évoqués en mai**

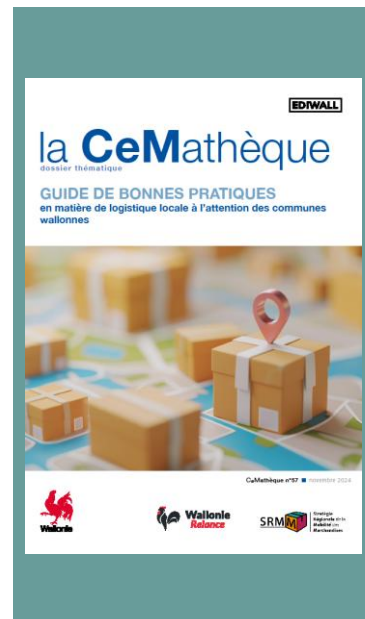
- Guide de bonnes pratiques en matière de logistique locale
- Prime vélo cargo
- Cémathèque : cyclologistique professionnelle
- Seine-Escaut

- **Tour des événements/actions DTIM**

- JDTIM
- Rencontre des acteurs ferroviaires
- Journée FEDIEX
- Lancement de Walports
- Congrès régional de la mobilité des marchandises

GUIDE DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE LOCALE (COMMUNES WALLONNES)

- Classification des communes pour développer des mesures adaptées.
- Chaque catégorie de commune a fait l'objet d'un descriptif général et de ses principaux points bloquants → Fiches action.
- Chaque fiche fait l'objet d'une évaluation selon 2 critères pour chaque catégorie de commune (faisabilité & impact).
- Un classement général des actions est proposé par type de commune.
- 6 types d'actions
- Bonnes pratiques en matière de logistique locale à l'attention des communes wallonnes

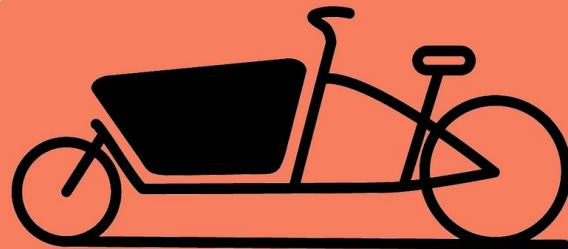


Prime vélo cargo

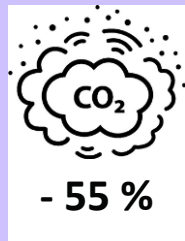
Prime régionale pour l'achat d'un vélo, d'un vélo cargo ou d'une remorque de vélo destiné(e) à des activités de cyclologistique

UNE RÉALISATION

SPW-MI



QUEL EST LE BUT DE CETTE PRIME ?



Soutenir le développement du transport de marchandises en vélo cargo en octroyant une prime à l'achat de matériel cyclologistique.



+ 33 %



QUEL EST LE MONTANT DE LA PRIME ?

- 
- maximum 50 % du prix d'achat hors TVA du vélo/vélo cargo/remorque de vélo
 - plafonds selon type de matériel, cf. dia suivante
 - limitation à 50 000 euros par bénéficiaire sur une période de 3 exercices fiscaux.

Cémathèque n°56

Cyclologistique

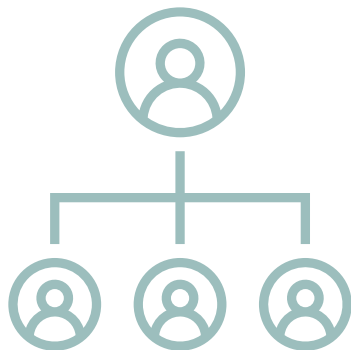
professionnelle

Cliquez sur le lien pour consulter

Au départ d'un travail fait dans le
cadre de la formation des CeM



FORMATION POUR LES CONSEILLERS EN MOBILITÉ — 6/10



- Formation organisée par la direction de la planification de la mobilité qui s'adresse à des acteurs communaux.
- La RW forme les CEM à la mobilité douce.
- Vision vélo cargo : un autre aspect de la mobilité (logistique & transport de marchandises).
- // Prime vélo & les cémathèques.

SEINE-ESCAUT



Les chiffres du programme européen Seine-Escaut



1 100 km
de voies navigables
modernisées



40 millions
d'habitants



175 000 +
emplois pendant et
après le chantier



360
communes

Un nouveau canal de **107 km** | Convois allant jusqu'à **4 400 tonnes** (soit 220 camions)

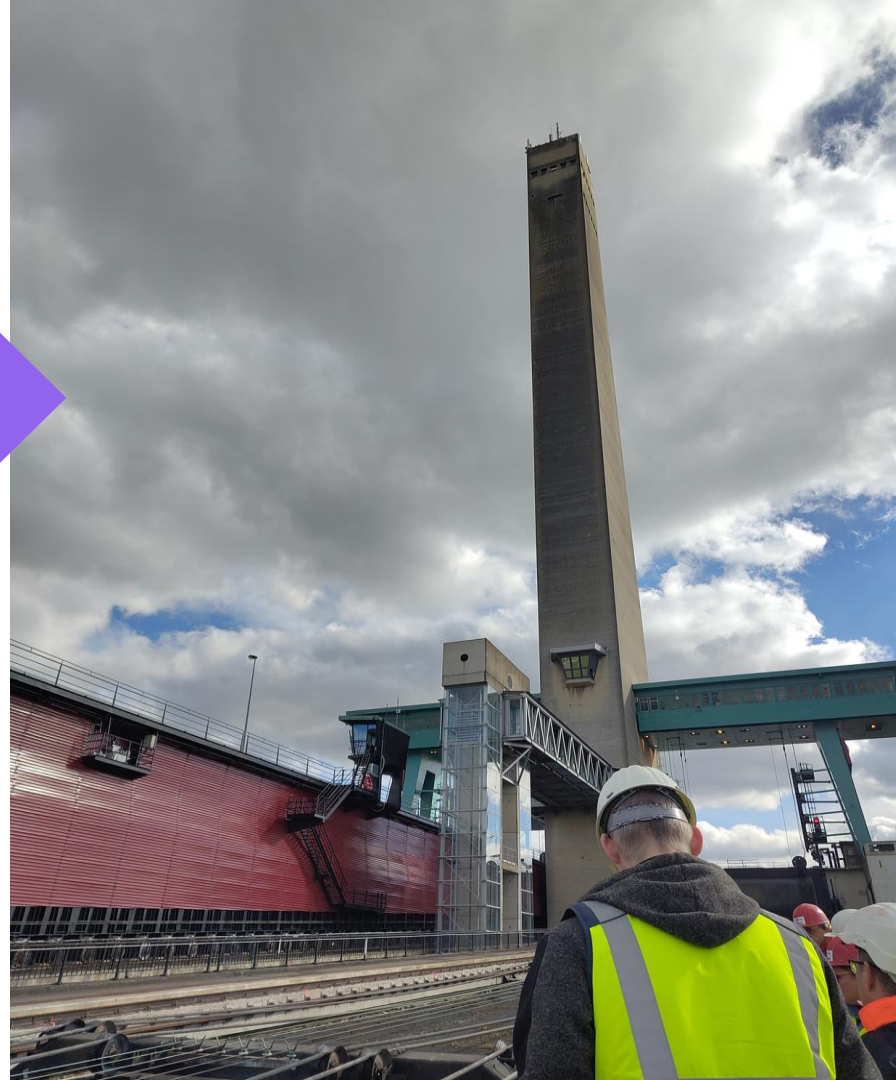
2 pays, **6** régions | **5** ports maritimes, **60** ports intérieurs, **90** ports de plaisance

**seine
escaut**

/ Le programme Seine-Escaut relie les pôles logistiques majeurs d'Europe occidentale.

PLAN INCLINE DE RONQUIERES

*Fiabilisation, sécurisation de l'ouvrage
et de la liaison vers Bruxelles et Anvers*



ÉCLUSE D'OBOURG



Dossiers à venir :

Dédoublage des écluses du canal Charleroi-Bruxelles

Amélioration des conditions de navigation sur la Sambre



Un glissement probable et un plan d'action à venir



10 min

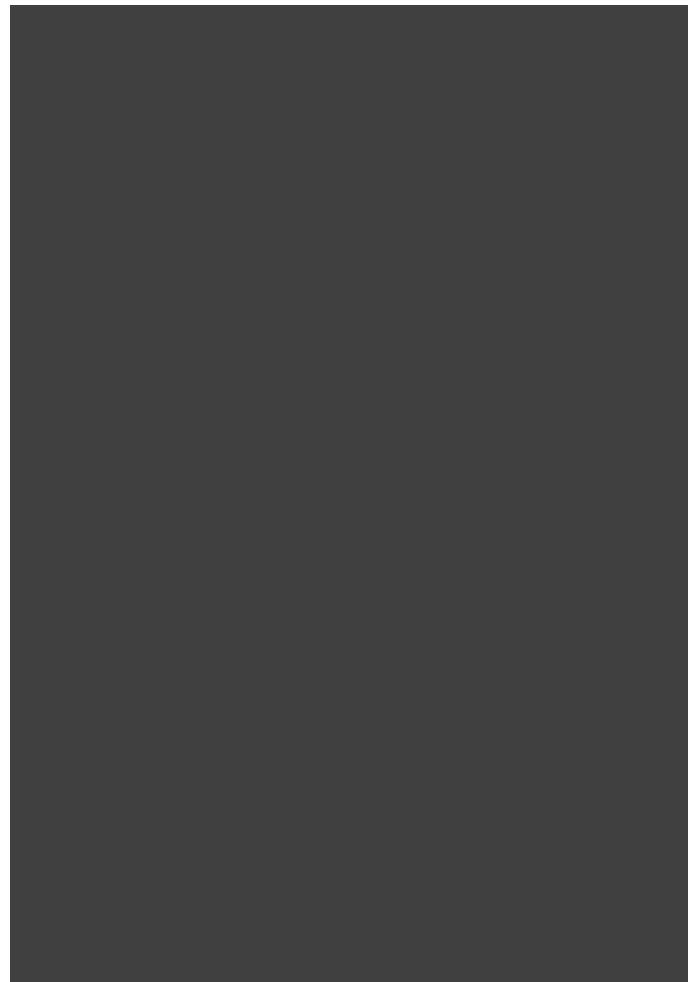
Alexandra Pirt

Transport & Intermodalité Marchandises, SPW MI

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS RÉCENTS



TOUR DES ÉVÉNEMENTS/ACTIONS DTIM



JDTIM – 23/05

La Direction du Transport et de l'Intermodalité des Marchandises organisait le 23 mai 2025 à Namur une journée de sensibilisation au transport fluvial de marchandises et à l'intermodalité.

Cette année, 200 personnes ont participé à cet évènement.

Prix de la DTIM : Nexans.

Plus d'infos : [Journée de sensibilisation](#)



MOBILITE ET INFRASTRUCTURES EN WALLONIE: BILAN ET PERSPECTIVES



DOMINIQUE SIMON
VIEUX HYDRAULIQUES SPW

3 PORTS WALLONS
dans le TBP 20 EU
des ports européens

HOUDENG-BOEGNIES
PLAN DE RECONSTRUCTION
A FAIRE VALOIR
→ fréquence d'opérations
certaines mais pas de calendrier

CONTEXTE BUDGETAIRE
& INTERNATIONAL DIFFICILE

REDUCTION LIEE AUX CROISES
de la MODIFICATION de l'INDUSTRIE

2024
32,3 M
déplacés par
TRANSPORT FLUVIAL

TRAFFIC
DE TRANSIT
IMPORTANT
+ que les importations
ou exportations

Tendance à
la stabilisation

en hausse
• PRODUITS AGRICOLES
• METALLURGIE
• DIVERS

FLOTTE - NOMBREUSE
TONNAGE + IMPORTANT

en forte baisse
• PRODUITS PETROLIERS
• COMBUSTIBLES SOLIDES

AIDES REGIONALES
pour SUPPORTER
des EVOLUTIONS
du MODELE
d'EST

MODERNISATION
de la FLOTTE
à rendre plus
COMPETITIVE

POURSUITE de
l'AMELIORATION
des CANAUX et des
OUVRAGES

les + TRANSPORTES
• MINERAIRES
• MATERIAUX de CONSTRUCTION

25^{EME} EDITION

JOURNÉE DU TRANSPORT FLUVIAL ET DE L'INTERMODALITÉ EN WALLONIE

Aérodrome de Namur 25^{eme} édition 23/05/2025



Wallonie
mobilité infrastructures
SPW

COORDINATION & ANIMATION PAR
PASCAL MOENS (SPW)

SKETCHING: STE PHANIE LEFEVRE@SPW.WALLONIE.BE



CHRISTOPHE
BERLUT SPW

GESTION DES VOIES NAVIGABLES
et des routes CENTRALISÉE A PEREX

750KM DE VOIES HYDRAULIQUES
450KM NAVIGUEES

réseaux de
marchandises
et personnes

EXCELLENTE
COLLABORATION
nombreux services!



STÉPHANE
JALUMOT
MUPOL



STÉPHANE
JALUMOT
MUPOL

RÔLE

- RÉSEAU D'EXPERTISE
et ACCOMPAGNEMENT
- DÉFENSE des INTÉRÊTS
des MEMBRES
- ÉTUDE des MOYENS
TECHNIQUES & INNOVATIONS
- INTERLOCUTEUR UTILE

MANUTENTIONNAIRES
& USAGERS du
PORT de LIÈGE

ASSOCIATION DES ENTREPRISES
PORTUAIRES WALLONNES

Thématiques

- Soutien à la COMPÉTITIVITÉ
- HARMONISATION des REDEVANCES PORTUAIRES
- PARTICIPATION à la
GESTION des PORTS AUTONOMES WALLONS
- CONCERTATION
- EXPLOITATION FLUVIALE des TERRAINS PORTUAIRES
- SIMPLIFICATION PROCÉDURE PERMIS D'EXPLOITATION



FRANÇOIS DESQUESNES
MINISTRE WALLON TERRITOIRE,
INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ,
POUVOIRS LOCAUX

REINDUSTRIALISATION

TRANSITION
mobilité & énergie

INTEGRATION TRANSPORT
DMS & RÉGIME ETS

le transport par
route sera + cher

INFRASTRUCTURE? AIDES DE L'EUROPE
L'INITIATIVE malgré les
bonnes années

CHOIX BUDGETAIRE
de la subvention
300.000.000€

D'INVESTISSEMENTS DÉCIS
pour améliorer l'efficacité des
INSTALLATIONS + écolable
supplémentaire

MODERNISATION des OUTILS

SERVICE à la BATELLERIE

RATIONALISATION & HARMONISATION
des PORTS AUTONOMES dont le
renouvellement d'infrastructures

ÉCLUSES WALLONNES TÉLÉCOMMANDÉES
+ grande qualité
du service offert aux boteillers

ALLUMAGE
des FEUX
CONVERTISSEMENT
des PORTES
en VERT
de la

L'ÉCLUSE EST MINIMISÉE
SANS "RITES DES CRÉATURES"

La M2
SALINNES d'ici 2035: 30 ÉCLUSES + 1 PONT
sur la SAMBRE et la HAUTE MEUSE

AVEC UNE PERMANENCE 24/7

POUR UNE GESTION

CENTRALISÉE EFFICACE - RAPIDE

DYNAMIQUE
TRANSFRONTALIÈRE

CONDITIONS
D'OPÉRATIONS
D'ÉQUIPEMENT
D'ÉQUIPEMENT
A PEREX
ARRÊTÉS D'URGENCE
RECOURS DOMAINE
FIBRE OPTIQUE

PRIX DE LA DTIM



GUILLAUME MASSE

libération du
TRANSPORT FLUVIAL
pour les
PIÈCES HORS GABARIT

Nexans
depuis 1879
MULTINATIONALE IMPLANTÉE
DANS 41 PAYS
= 28.500 COLLABORATEURS
= 7,1 milliards d'euros de
chiffre d'affaires en 2024

WWW.NEXANS.COM

PRODUCTION DE CÂBLES A
TRÈS HAUTE
TENSION



MARNELLE

CONCEPTION
& FABRICATION
de systèmes
de CÂBLES et
SERVICES

PWR-TRANSMISSION

PWR-GRID

PWR-CONNECT

INDUSTRIE
& SOLUTIONS

ATTENTION PARTICULIÈRE AUX
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

DEPUIS DÉBUT 2015:

TOURETS DE CÂBLES
très longs
très lourds

320KV
jusqu'à 50T

EXPÉDIÉS PAR BATEAUX

CONCEPTION
& FABRICATION
de systèmes
de CÂBLES et
SERVICES

PWR-TRANSMISSION

PWR-GRID

PWR-CONNECT

INDUSTRIE
& SOLUTIONS

ATTENTION PARTICULIÈRE AUX
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

GAINS

□ OPÉRATIONNELS
□ SOCIO-ÉCONOMIQUES
□ ENVIRONNEMENTAUX

notamment pour connecter le parc éolien
offshore au réseau électrique terrestre

RENCONTRE DES ACTEURS FERROVIAIRES — 30/09

Rencontre avec les industriels qui utilisent le ferroviaire et les prestataires de service suite à une consultation des acteurs.

Suite à cette réunion, une note de synthèse a été envoyée au cabinet :

- Travail d'analyse et de récolte d'informations
- Rencontre des acteurs travaillant sur le territoire wallon
- Mise en évidence des priorités d'investissement au regard des enjeux wallons

→ 3 priorités : les gares de triage (dont Châtelet), le développement et l'entretien du réseau (dont la diminution des goulets d'étranglements), la rénovation des raccordements.



Zoom sur les bottlenecks



JOURNÉE FEDIEX – 23/10

Journée annuelle de l'Industrie Extractive et
Chaufournière – « *Granulat en transition, le défi
logistique* »

Visite de la carrière du Milieu.

Divers discours et interventions.

Pol Flamend : Le transport de granulats en mutation
(état des lieux et perspectives wallonnes)

Pascal Moens : Optimisation logistique des voies
navigables.

Mode de transport du granulat naturel des membres de Fediex (Belgique et étranger)



Route

78,9%



Voie
d'eau

17,4%



Voie
ferrée

3,7%

La MUPOL devient

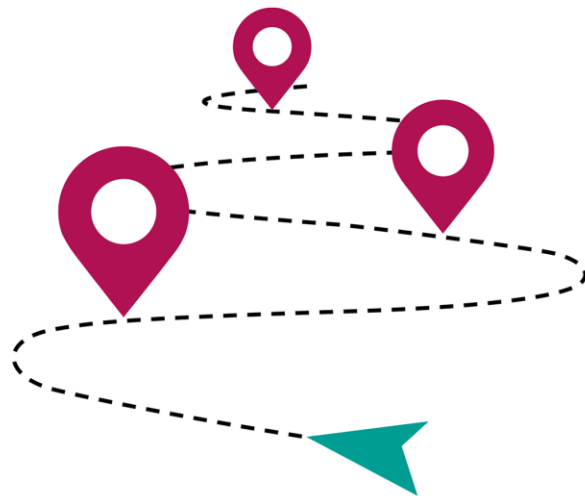


Lancement officiel avec tous
les membres.

LANCEMENT DE WALPORTS — 21/11

Congrès régional de la Mobilité des Marchandises

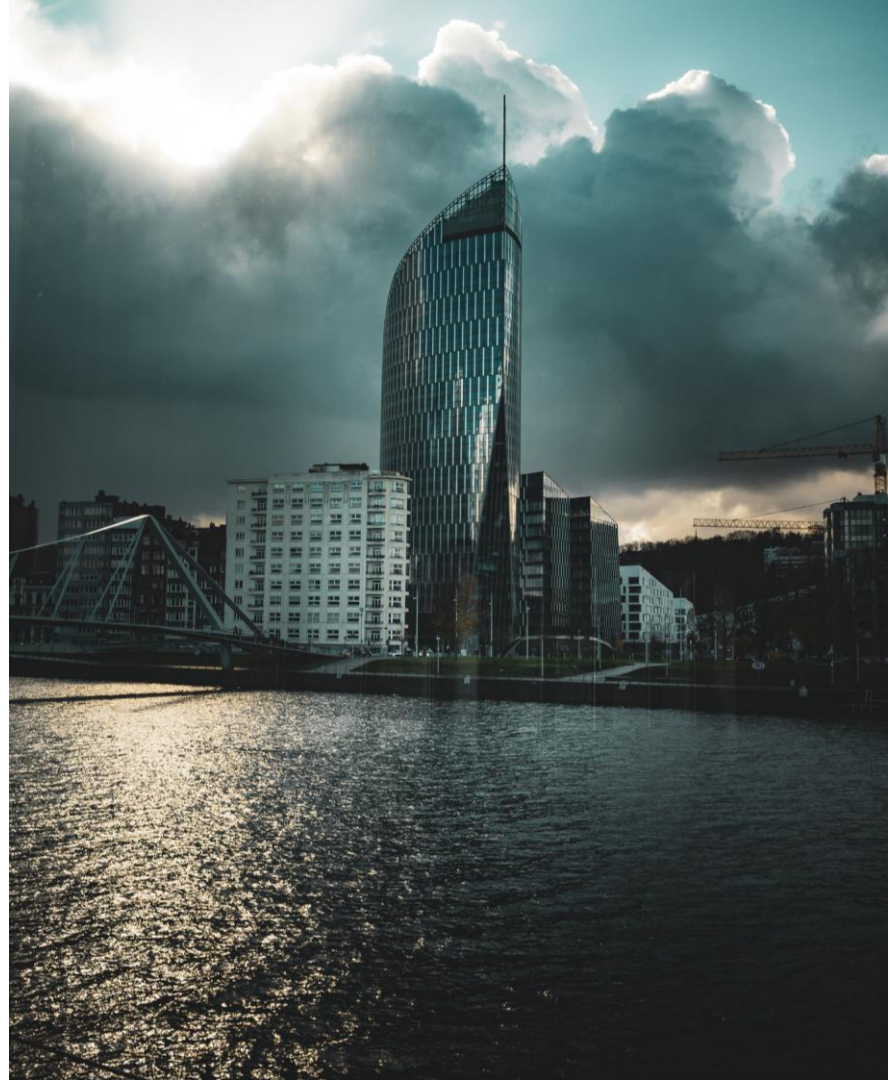
17 novembre 2025 - Palais des Congrès de Liège





MERCI !

Pour toutes questions :
transportmarchandises.mobilite@spw.wallonie.be





25 min

Jean-Philippe Bille

Directeur Routes Charleroi, SPW MI

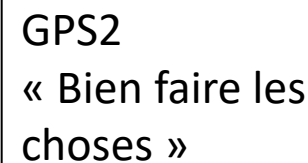
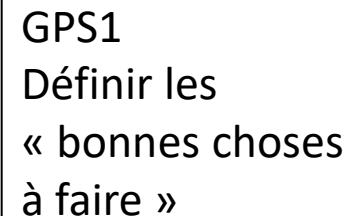
PROJETS ROUTIERS



PMCM

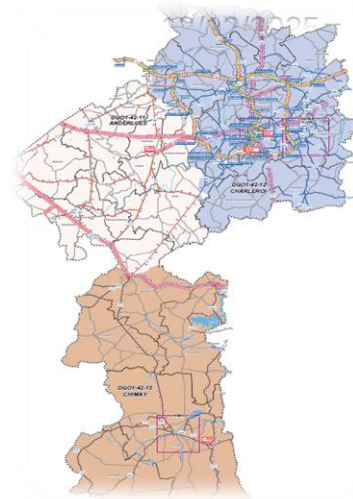
04/12/2025 – Directions de routes de
Charleroi

J-Philippe Bille (Directeur)



GPS – récolte des besoins

- Méthodologie de recensement des besoins
- « besoins Gps » vs « enveloppe »
- De juillet à septembre : campagne de recensement
- Octobre – Décembre : hiérarchisation des besoins, regroupement
- Priorisation et indice de santé des besoins retenus



GPS - catégorisation

Famille d'actifs	Type d'opération	Type d'organisation budgétaire
Voiries	Construction	Projets géolocalisés
	Réhabilitation lourde	Projets géolocalisés
	Raclage pose	Enveloppe
	Réhabilitation en vue d'une cession aux communes	Projets géolocalisés
	Aménagement de sécurité	Projets géolocalisés
	Amélioration de la fluidité	Projets géolocalisés
	Requalification urbaine	Projets géolocalisés
Mobilité collective	Projets structurants	Projets géolocalisés
	Aménagements localisés	Projets géolocalisés
	Mise aux normes PMR des arrêts	Enveloppe
	Mobipôles	Enveloppe
	Gares et terminus	Enveloppe
Ponts	Réhabilitation – stratégie préventive	Enveloppe
	Réhabilitation – stratégie corrective	Projets géolocalisés
	Réhabilitation – stratégie palliative	Projets géolocalisés
Tunnels	Modernisation	Projets géolocalisés
Equipements de gestion et d'exploitation du réseau routier	Global	Enveloppe
Dispositifs de retenue	Global	Projets géolocalisés
Aires de stationnement	Global	Enveloppe
Dispositifs anti-bruit	Construction	Enveloppe
	Réhabilitation	Enveloppe
	Aménagement	Enveloppe
Bassins d'orage	Construction	Projets géolocalisés
	Réhabilitation	Projets géolocalisés
	Aménagement	Projets géolocalisés
Dispositifs de sécurisation des parois rocheuses	Construction – préventif	Projets géolocalisés
	Construction – urgences	Enveloppe
	Réhabilitation	Enveloppe
Aménagements paysagers et environnementaux	Global	Enveloppe

Récolte des besoins - GPS

- Gps - **279** besoins
 - **31** dispositifs de retenues
 - Cyclable = **59**
 - Aménagements = 10
 - Constructions = 43
 - Réhabilitation = 6
 - Voirie = **189**
 - Construction = 9
 - Fluidité = 3
 - Réhabilitation = 102
 - Requalification = 31
 - Sécurité = 44

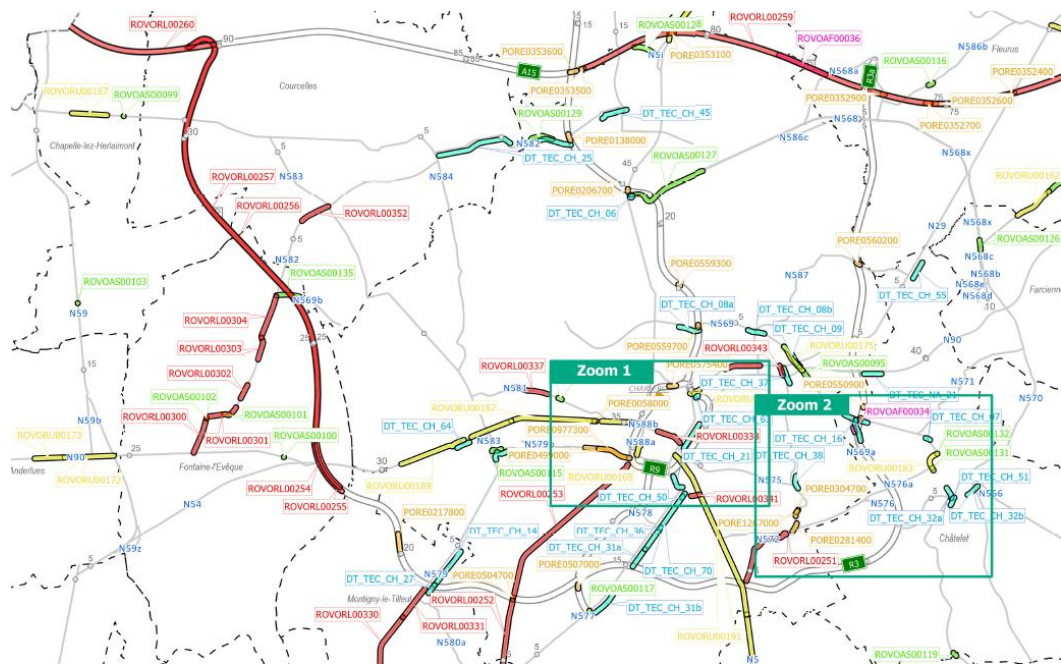
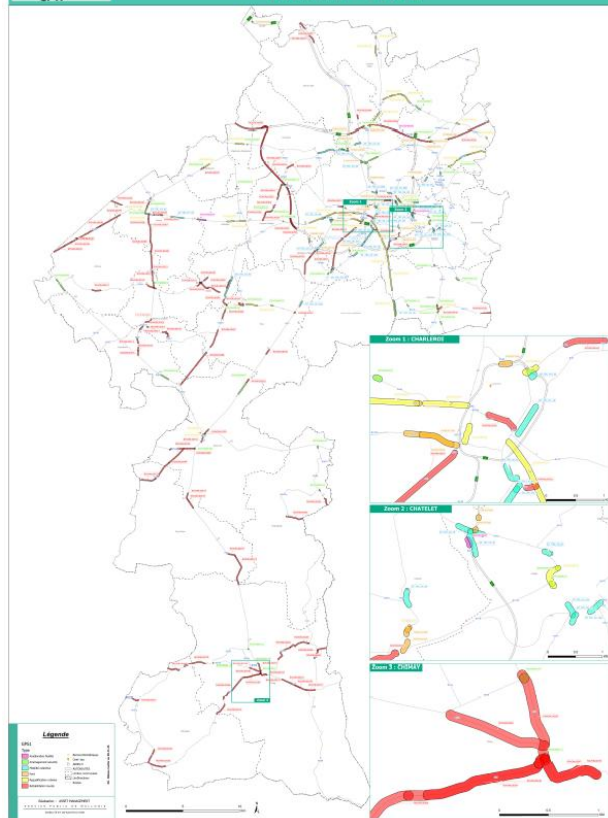
Étiquettes de lignes	Somme de Estimation
SOFICO	403 284 364 €
Cyclable aménagement	1 125 000 €
Cyclable construction	19 805 500 €
Voirie construction	185 945 000 €
Voirie fluidité	15 500 000 €
Voirie réhabilitation	105 265 114 €
Voirie requalification	63 543 750 €
Voirie sécurité	12 100 000 €
SPW MI	190 769 467 €
Cyclable aménagement	11 201 875 €
Cyclable construction	14 403 535 €
Cyclable réhabilitation	4 179 650 €
Voirie construction	11 850 000 €
Voirie fluidité	472 500 €
Voirie réhabilitation	87 659 032 €
Voirie requalification	30 886 875 €
Voirie sécurité	30 116 000 €
(vide)	
(vide)	
Total général	594 053 831 €

Besoins - enveloppe

N =
179

- Mode collectif :
 - **68** besoins (dont **54** sur le district Charleroi, **9** Anderlues)
- Bruit :
 - 3 demandes communales
- Covoiturage :
 - 5 besoins ajoutés (12 total)
- Radar, caméra :
 - 20 demandes émanant des communes – transmis SPW Sti
- Trottoirs :
 - 45 besoins identifiés
- PMS (raclage/pose):
 - **120** besoins identifiés – toujours en cours





Prochaines étapes

1^{er} trimestre 2026 :

- Croisement des besoins
- Consolidation des besoins et affinage maquette budgétaire

2^{ème} trimestre 2026 :

Validation du futur plan infrastructure pour les 5 prochaines années.





15 min

CONCLUSION & POINTS DIVERS

MERCI !

bassins.mobilite@spw.wallonie.be